

9^e rencontres FARRE de l'agriculture raisonnée

Mercredi 11 janvier 2006 – Maison de l'Unesco - Paris

« Agriculture et biodiversité : réussir un partenariat gagnant – gagnant »

COMPTE RENDU

www.farre.org

SOMMAIRE

Ouverture/ Pourquoi ce thème : « agriculture et biodiversité » ?	4
1 ^{ère} raison : le cadre législatif et l'état d'urgence.....	4
❖ <i>Le parcours législatif</i>	4
❖ <i>L'état d'urgence de la biodiversité</i>	5
2 ^e raison : l'engagement des agriculteurs FARRE.....	5
3 ^e raison : FARRE doit être le « cheval de devant » de l'agriculture raisonnée !.....	5
Biodiversité : du concept à la pratique	7
Résumé.....	7
Le concept : interrogations, questions, doutes et certitudes.....	7
❖ <i>« Attention, on ne se sauvera que par le savoir ! »</i>	7
❖ <i>L'agriculture, de la maîtrise de la sélection à la maîtrise de la mutation</i>	8
❖ <i>Historiquement, l'agriculture est la mort de la biodiversité !</i>	9
❖ <i>L'écologie : science difficile, idéologie naïve</i>	9
❖ <i>Contre la mondialisation oui, mais</i>	9
La pratique : témoignage croisé d'Outre-Manche.....	10
❖ <i>Le Farming & Wildlife Advisory Group</i>	10
❖ <i>La biodiversité transmanche</i>	10
❖ <i>L'agriculture et la biodiversité</i>	11
❖ <i>L'outil de gestion</i>	11
La pratique : « Mon apprentissage de la biodiversité ».....	12
❖ <i>Les contraintes de l'exploitation</i>	12
❖ <i>De 1995 à 2005 : apprentissage des Techniques culturales simplifiées (TCS)</i>	13
❖ <i>Le choix du maintien et de la plantation de haies</i>	13
Natura 2000 au Néouvielle, un plan de gestion pastorale original favorable à la biodiversité dans les estives pyrénéennes.....	14
❖ <i>Une montagne qui a une histoire</i>	14
❖ <i>Les acteurs du plan de gestion participatif</i>	14
❖ <i>Le plan de gestion : contenu et méthodologie</i>	15
❖ <i>Les propositions</i>	16
❖ <i>Les apports du projet du point de vue des éleveurs</i>	16
Apiculture et biodiversité.....	17
❖ <i>La biodiversité des abeilles</i>	17
❖ <i>Abeilles et biodiversité</i>	17
❖ <i>Abeilles et agriculture</i>	17
❖ <i>Abeilles et environnement</i>	18
❖ <i>Les causes du déclin en Europe</i>	19
Débat.....	19
Quelle place pour la biodiversité dans l'exploitation agricole ?	23
Résumé.....	23
Comment définir la biodiversité.....	23
❖ <i>Associer biodiversité naturelle et biodiversité domestique</i>	23
❖ <i>La biodiversité, c'est : les espèces, les habitats, les trames écologiques</i>	24
❖ <i>L'agriculture est à la fois créatrice et destructrice de biodiversité</i>	24
❖ <i>Préservez la résilience des milieux !</i>	24
❖ <i>Associer activité économique et biodiversité</i>	25
Quels sont les moyens pour améliorer la biodiversité ?.....	25
❖ <i>La reconquête de la biodiversité par la gestion de l'espace</i>	25
❖ <i>Ne confondons pas nature et jardin !</i>	26
❖ <i>Améliorer la biodiversité, c'est simple et c'est possible !</i>	26
Comment s'approprier la biodiversité ?.....	26

❖	<i>Une organisation collective indispensable</i>	26
❖	<i>Le partage des savoirs, l'essaimage des pratiques</i>	27
	Débat.....	28
	Comment réussir à mobiliser le maximum d'acteurs autour de la biodiversité ?	31
	Résumé.....	31
	Les différents acteurs de la biodiversité.....	31
❖	<i>L'agriculteur, principal acteur de la biodiversité</i>	31
❖	<i>Mobiliser les coopératives pour agir collectivement</i>	32
❖	<i>Des relais territoriaux efficaces</i>	32
❖	<i>Adapter les acteurs en fonction des enjeux</i>	33
	Quels outils pour développer la biodiversité ?	33
❖	<i>Le conseil sur les bonnes pratiques agricoles</i>	33
❖	<i>Le partenariat comme outil de gestion concertée sur un territoire</i>	34
❖	<i>Les outils de diagnostic et de préconisations techniques</i>	34
❖	<i>Des outils pour mobiliser les acteurs : partenariats, financements, réseau d'information</i>	34
	Débat.....	36
	Allocutions de clôture	38
	Se ré approprier la biodiversité	38
	Réduire plus vite le prix payé par l'environnement	45
	Sigles	51

Ouverture/ Pourquoi ce thème : « agriculture et biodiversité » ?

GILLES THEVENET

Président du conseil scientifique de FARRE

Directeur scientifique d'Arvalis - Institut du végétal

« L'agriculture raisonnée, c'est beaucoup d'agriculteurs qui font bien, mais qui ne vont pas forcément dire qu'ils font bien. Alors que les agriculteurs du réseau FARRE font bien, et parfois même mieux que bien, et ont en plus l'ambition de le dire et d'en être fiers. Dans le dialogue avec la société, l'agriculteur, l'Homme, est le principal acteur, voire le seul crédible. Ce rôle de dialogue est l'essence même de FARRE »

Le thème retenu pour ces 9^e rencontres est : « agriculture et biodiversité ». Le conseil scientifique a proposé au conseil d'administration FARRE de retenir ce thème pour trois raisons : le cadre législatif qui traduit l'urgence à traiter de la biodiversité, l'engagement des agriculteurs FARRE et le rôle de FARRE.

1^{ère} raison : le cadre législatif et l'état d'urgence

❖ *Le parcours législatif*

La convention de Rio de 1992 sur la diversité biologique, sans poser de cadre contraignant, contrairement au protocole de Kyoto sur le climat, fixait cependant trois objectifs : la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses composantes, et le partage juste et équitable des avantages provenant de l'utilisation des ressources génétiques. En 1994, la France a ratifié cette convention qui prévoit, dans son article 6, l'élaboration d'une stratégie nationale et des plans d'actions en faveur de la biodiversité. L'objectif est de stopper la perte de diversité d'ici 2010, c'est-à-dire demain ! La France a donc adopté, en février 2004, une stratégie nationale pour la biodiversité comprenant des actions déjà engagées en faveur de la protection de la nature ainsi qu'un plan d'actions décliné en 4 axes majeurs :

- la mobilisation de tous les acteurs
- la reconnaissance de la valeur du vivant
- la prise en compte de la biodiversité dans toutes les activités, et donc dans les politiques sectorielles
- la connaissance de la diversité du vivant.

En janvier 2005, lors de la conférence « biodiversité, science et gouvernance », la France a présenté un programme de recherche sur la biodiversité, traduit par 7 plans d'actions publiés par le ministère de l'Ecologie et du Développement durable, avec 9 mois de retard, en novembre 2005. Ces 7 premiers plans d'action concernent les infrastructures de transport, l'urbanisme, l'action internationale, l'aménagement du territoire, la mer, le patrimoine naturel et l'agriculture. Le plan d'actions pour l'agriculture comprend 15 actions, dont la quatrième vise à « augmenter le nombre

d'exploitations engagées dans des démarches favorables au maintien et au développement de la biodiversité ». L'agriculture raisonnée fait partie des démarches retenues à ce titre.

❖ *L'état d'urgence de la biodiversité*

La situation de la biodiversité est contrastée comme l'illustrent les deux exemples suivants.

En 1856, seules 7 variétés de tomate, fruit rapporté d'Amérique du Sud au XVII^e siècle, étaient connues. Aujourd'hui, 2 781 variétés sont inscrites au catalogue européen, dont 312 au catalogue français. Cette diversité est pourtant méconnue, tout comme le travail des sélectionneurs qui, à partir des ressources existantes, créent de nouvelles variétés.

En revanche, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a identifié 15 589 espèces menacées d'extinction, dont 5 611 espèces végétales et, pour les espèces animales, un quart des mammifères, un huitième des oiseaux et un tiers des amphibiens. **Réussir le partenariat gagnant - gagnant agriculture - biodiversité est donc urgent.**

2^e raison : l'engagement des agriculteurs FARRE

Appuyés par le conseil scientifique, certains agriculteurs du réseau FARRE participent au programme expérimental de reconquête de la biodiversité en milieu agricole initié par la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Ce programme réunit 3 réseaux d'agriculteurs : la Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB), la Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (FNCIVAM) et le Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement (FARRE). Ce projet, regroupant 150 agriculteurs répartis sur 15 départements, consiste à établir un diagnostic de la biodiversité sur chaque exploitation afin de définir un plan de gestion sur 5 ans (renouvelable si besoin) en partenariat avec chaque agriculteur. Ce plan inclut l'amélioration des pratiques agricoles classiques et la mise en place d'infrastructures écologiques. En plus de cette action emblématique, d'autres travaux en faveur de la biodiversité, qui seront exposés au cours de la journée, sont menés par les agriculteurs FARRE.

3^e raison : FARRE doit être le « cheval de devant » de l'agriculture raisonnée !

Dans un attelage, le cheval placé devant n'est pas le plus fougueux, mais le plus posé, capable d'orienter l'équipée. FARRE doit tenir ce rôle de cheval de devant de l'agriculture raisonnée. Dans le référentiel de qualification pour l'agriculture raisonnée, le chapitre dédié au paysage et à la biodiversité contient 4 exigences, mais celles-ci sont des mesures minimales : un seul point concerne réellement la biodiversité et il s'applique uniquement aux sites Natura 2000. Les agriculteurs du réseau FARRE doivent donc enrichir ce chapitre, à l'instar des cinq régions (Ile-de-France, Nord - Pas de Calais, Pays de Loire, Picardie et Poitou Charente) qui ont complété les volets territoriaux de l'agriculture raisonnée par des engagements sur la biodiversité.

Le « plus » de FARRE est bien d'être la marche avant de l'agriculture. Dans ce cadre, une nouvelle mission a été élaborée au cours d'un séminaire de réflexion : **« être reconnu comme l'espace de dialogue capable de fédérer le monde agricole et la société pour promouvoir et faire reconnaître une agriculture de progrès, portée par des femmes et des hommes fiers de leur métier, respectueux de l'environnement et du développement durable ».**

FARRE est un laboratoire d'échanges d'idées, de prospective, de créativité et d'expérimentations sociales. Les agriculteurs engagés dans l'agriculture raisonnée travaillent selon de bonnes pratiques. Les agriculteurs du réseau FARRE ont en plus l'ambition de le dire et d'en être fiers. FARRE a donc un rôle essentiel de dialogue avec la société. Les mesures en faveur de la biodiversité montreront que le partenariat agriculture - biodiversité ne peut-être que gagnant - gagnant et devrait favoriser la réconciliation des villes et des campagnes. Au sein de l'Académie d'agriculture, Michel Sébillotte disait : « *la ville est l'avenir de l'agriculture* ». Le citoyen ne doit pas devenir le plus grand ennemi de l'agriculteur.

CLELIE MATHIAS

Journaliste à DIRECT 8 (chaîne TNT), animatrice de l'émission « Touche pas à ma planète », et animatrice de la journée

Ces 9^e rencontres sont consacrées à l'agriculture et à la biodiversité, thème d'actualité puisque Nelly Olin a lancé fin novembre 2005 la stratégie nationale pour la biodiversité incluant un plan d'actions agriculture, et visant à stopper la perte de biodiversité d'ici 2010. Les discours sur la biodiversité sont souvent théoriques. Aujourd'hui, ces rencontres sont l'occasion d'en offrir une vision plus pratique et concrète, à travers la diversité des projets qui seront présentés.

BERNARD GUIDEZ

Président de FARRE

De façon inédite, nos rencontres accueillent un grand témoin : Michel Serres, philosophe, membre de l'Académie française et auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels Le contrat naturel. Dans ce livre, Michel Serres écrit, au sujet de la nature : « *La voici, aujourd'hui, [...] ; théorique, bientôt, quand les disciplines séparées voudront bien se fédérer; tout de suite concrète et technique, puisque nos moyens d'intervention agissent sur elle qui, en retour, agit sur nous. Combat, dialogue ou accord ? Dans le risque d'une lutte à mort, il faut prévoir un contrat. Espoir d'une vie commune, on voit naître une Nature* ».

Michel Serres va nous aider à établir ce contrat indispensable entre agriculture et société. La science, mère de nombreux progrès et autrefois adulée, nous fait peur aujourd'hui. Cette peur brouille les débats et empêche la conscience de se poser avec sagesse en contre-pouvoir de la science. L'agriculture peine à faire coïncider compétition économique et acceptation sociale : Michel Serres, aidez-nous à donner de la profondeur à nos réflexions !

Biodiversité : du concept à la pratique

Résumé

Comment réhabiliter la science aux yeux de la société ? Comment des principes écologiques complexes peuvent-ils être traduits en politique ? Comment la mondialisation pourrait-elle respecter les lieux, les hommes, les cultures... ? Enfin, comment l'agriculture, historiquement destructrice de biodiversité, peut-elle aujourd'hui intégrer cette fonction ? L'agriculture est liée à la maîtrise de la vie et donc de la biodiversité. L'intégration de la biodiversité à l'exploitation agricole est la clé d'une agriculture durable qui valorise et préserve les ressources naturelles. Les conseils en agri-environnement et les coopérations entre techniciens et agriculteurs montrent aujourd'hui que, grâce à de nouvelles pratiques agricoles, la gestion de la biodiversité présente des avantages à la fois pour la société, en protégeant les espèces sauvages, et pour les agriculteurs, en valorisant leur métier.

Le concept : interrogations, questions, doutes et certitudes...

MICHEL SERRES

Académicien, philosophe

« Essayez l'ignorance... Et bien cela ne marche pas ! Nous devons donc faire confiance à une recherche donnée. Voilà votre équilibre : éthique ou high-tech ? »

J'ai quelques certitudes dans le domaine de la philosophie de la nature et les ai exprimées dans un livre, mais j'ai aussi beaucoup de questions.

Je suis venu ici aujourd'hui séduit par l'adjectif « raisonné » dans l'expression « agriculture raisonnée » et par le slogan « cheval de devant », plus sage que fougueux. Mes questions portent sur quatre termes, préoccupants voire angoissants : la science, la biodiversité, l'écologie et la mondialisation.

❖ « Attention, on ne se sauvera que par le savoir ! ».

Historien des sciences, je me suis engagé, il y a très longtemps, sur les questions posées par les sciences. La crise des rapports entre la société et les sciences, aujourd'hui majeure, provient sans doute de la seconde guerre mondiale, et plus particulièrement du *Manhattan projet*. Ce projet a réuni les ténors de la physique atomique dans un désert américain pour préparer une bombe atomique aux conséquences catastrophiques. **Les accidents** (par exemple SEVESO) ou **les événements négatifs émanant de la recherche scientifique ont dès lors commencé à inquiéter la conscience universelle**. A cette époque, j'ai, le premier, alerté le monde scientifique et nous avons abouti progressivement à l'idée d'une déontologie des sciences, qui, pour la médecine et la pharmacie, a pris la forme de comités d'éthiques nationaux et locaux.

Cependant, la crise des rapports entre la science et la société s'étant considérablement aggravée, aujourd'hui je m'interroge. Les critiques envers la science sont si excessives que le recrutement dans les facultés de sciences en est affecté : le nombre de candidats dans cette filière s'est effondré de 10 à 1 pour certaines académies. Cette crise, commencée il y a une dizaine d'années aux Etats-Unis, gagne aujourd'hui l'Europe et en particulier la France, pays de Jules Verne et qui a pourtant connu le siècle des Lumières. Cependant, je crois en la science, en la pédagogie, et en la recherche. Je pense que les solutions à nos problèmes résident dans le savoir.

Les statistiques sur les pays émergents montrent deux groupes distincts : les pays en incapacité de décoller et les pays en voie de développement réel. Ce dernier groupe se caractérise par des investissements massifs dans la pédagogie, l'enseignement et la recherche scientifique.

La science doit être critiquée pour ses excès, comme je l'ai fait dans un article intitulé « la thanatocratie », mais aujourd'hui la critique est telle que je suis dans l'obligation d'affirmer ma confiance dans la recherche et dans le savoir.

Notre société critique le savoir mais connaît à peine l'arithmétique élémentaire : sous l'influence de la classe dominante la plus ignorante de toute l'histoire, elle n'a pas su compter jusqu'à 100, puisqu'elle a fêté le début du millénaire le premier janvier 2000 ! Or, le début du siècle s'est fêté le 1^{er} janvier 1901, 1801, 1701, 1601, 1501...

❖ *L'agriculture, de la maîtrise de la sélection à la maîtrise de la mutation*

A l'occasion de ce nouveau siècle, beaucoup se sont interrogés sur l'événement le plus important du XX^e siècle : la Shoah (à juste titre), les régimes totalitaires, la seconde guerre mondiale... Je pense que **l'événement le plus important du siècle dernier est**, dans les pays analogues à la France, **la fin de l'agriculture comme activité majoritaire de l'Homo Sapiens Sapiens** : en 1900, plus de la moitié de la population était occupée par les travaux agricoles (et connexes à l'agriculture), en 2000, la population active agricole ne représentait plus que 2,3% de la population française. Cet événement nouveau, bouleversement pour l'humanité, rompt avec l'apparition au néolithique de l'agriculture. L'agriculture et l'élevage étaient devenus progressivement l'occupation principale de l'humanité (à l'exception des aborigènes d'Australie). Même le mot « culture » provient de l'agriculture : nous sommes des gens cultivés car nous savons cultiver la terre !

Au néolithique, l'agriculture est inventée et certaines espèces animales et végétales sont domestiquées. Nos ancêtres inventent la sélection et l'agriculteur devient le spécialiste de la sélection. Avant l'an 2000, avec la découverte des mutations génétiques corrigeant la théorie de Darwin, les néodarwiniens définissent la vie par la sélection et la mutation et les biologistes deviennent les spécialistes de la maîtrise des mutations. **En 2000, l'agriculture devient donc la maîtrise de la sélection ET de la mutation.**

Que faut-il penser de la maîtrise de la mutation ? Nous ne serons jamais assez prudents, mais historiquement, la maîtrise des mutations se situe bien sur la ligne normale de l'évolution de l'agriculture. L'histoire de l'agriculture est l'histoire de la maîtrise de la vie, c'est-à-dire de la biodiversité. Comment cette maîtrise va-t-elle évoluer ? Faut-il progresser ou reculer ? De la même façon qu'un équilibre doit être trouvé entre la confiance en la science et la critique, la recherche génétique doit être maniée avec précaution et faire l'objet de moratoires. Mais elle fait partie de l'évolution normale de la maîtrise humaine des questions concernant la vie.

Nous avons maîtrisé la sélection à nos risques et périls : les premiers troupeaux venus du Moyen-Orient jusqu'en Europe ont probablement transporté les germes responsables de terribles épidémies. Si le principe de précaution avait alors été appliqué, l'élevage ne serait jamais né !

❖ *Historiquement, l'agriculture est la mort de la biodiversité !*

Je m'engage et je plaide pour la biodiversité au travers de mes écrits et de mes interventions mais je m'interroge aussi, car finalement, l'agriculture est la mort de la biodiversité : le labourage tue des espèces, le *pagus*¹ est destiné à porter une seule espèce et le pâturage consiste à fournir un nombre très limité d'espèces végétales aux bovins. Nous devons conserver les espèces cultivées et menacées, mais, jusqu'à présent, **l'agriculture ne s'est pas préoccupée de la conservation de la biodiversité.**

La médecine et la pharmacie, par exemple, en utilisant des ANTI biotiques, visent également à éliminer des espèces. Agriculture, médecine, pharmacie...ont une histoire où la biodiversité est à l'épreuve. La question de la préservation de la biodiversité est donc complexe. Aujourd'hui, nous essayons de trouver des remèdes qui visent, non à détruire l'agent pathogène, mais à le faire entrer en symbiose avec notre propre organisme. L'agriculture raisonnée procède, je crois, de principes similaires.

❖ *L'écologie : science difficile, idéologie naïve.*

L'écologie est la science la plus difficile parce qu'elle demande un niveau d'excellence dans tous les domaines scientifiques (mathématiques, physique, sciences naturelles, limnologie², biochimie...). Paradoxalement, en face de ces concepts si difficiles à maîtriser, naît une idéologie des plus faciles. Les politiciens adoptent des discours « écologistes » tellement simplistes qu'ils en sont effarants. Les écologues, qui connaissent la « complexité » de l'écologie, hésitent eux à s'engager en politique. **Comment marier une idéologie facile** fondée sur des « équilibres » (un mot politique et non réaliste scientifiquement, puisque la nature est en perpétuel déséquilibre) **et la complexité scientifique ?**

❖ *Contre la mondialisation oui, mais...*

La première mondialisation : l'homme

L'uniformisation des villes est insupportable, je suis contre la mondialisation, mais l'espèce humaine n'est-elle pas la première à s'être mondialisée ?

La biochimie et la paléo-anthropologie nous ont appris que, nés en Afrique, nos ancêtres aventuriers ont colonisé le monde voilà plus de 100 000 ans en passant l'isthme de Suez...

La deuxième mondialisation : l'agriculture

L'agriculture est la première pratique humaine qui s'est mondialisée. La culture et l'élevage, nés à l'ouest du Chili et au Moyen-Orient, ont progressivement envahi le monde entier : Homo sapiens devient l'Homme agriculteur. Mais ces deux mondialisations respectaient les lieux : l'espèce humaine adoptait des langues et des religions différentes, l'agriculture s'adaptait aux milieux ...

¹ Le pagus, mot latin qui a donné les mots paysan, paganisme et paix. La paix est d'origine paysanne : c'est ce qui règne dans le découpage des pièces agricoles. Lorsque les limites sont bien découpées, on est en paix entre voisins.

² Science des eaux superficielles continentales ou intérieures

La troisième mondialisation : les fruits et légumes

Nombres de fruits et légumes proviennent d'Amérique du sud, d'Asie... Nous cultivons des fruits et légumes mondialisés.

De la même façon, les maladies et microbes se sont mondialisés.

Enfin, la mondialisation de la science

La science est née au 8^e siècle avant Jésus-Christ entre la Grèce et la Turquie. La géométrie et l'algèbre sont alors inventés et diffusés dans le monde entier, rendant la science bientôt universelle.

Ces questions sont donc très complexes : je suis contre la mondialisation, mais reconnaissons que nous en sommes le fruit !

Notre époque est charnière car l'agriculture, comme principale occupation de l'homme, disparaît. L'ignorance de mes étudiants sur le domaine agricole est effrayante : ils se disent « écolos » mais ignorent tout du monde naturel. L'agriculture est devenue si éloignée des hommes qu'il est indispensable que les agriculteurs communiquent sur leur métier, par des manifestations telles que la moisson sur les Champs-Élysées.

Face à cette complexité, principes généraux ou doctrines simplistes sont inadaptés. Au contraire, ces questions doivent être traitées posément et séparément. Je ne vous apporte donc pas de réponse toute faite, mais les agriculteurs connaissant parfaitement leur métier, et je vous demande à mon tour de m'apporter des réponses.

La pratique : témoignage croisé d'Outre-Manche

PAUL COBB

Conseiller agricole du Farming and wildlife advisory group (FWAG)

« Le capital environnemental, c'est ça, pour moi, la biodiversité »

❖ *Le Farming & Wildlife Advisory Group*

Le *Farming & Wildlife Advisory Group* est une association anglaise d'agriculteurs et d'autres acteurs du milieu rural. Organisme sans but lucratif, le FWAG constitue **un réseau national de conseillers en agri-environnement**. Les conseillers jouent un rôle fondamental dans la constitution des dossiers de mesures agri-environnementales (MAE).

❖ *La biodiversité transmanche*

La biodiversité transmanche est animée à la fois par la réglementation européenne et par les coopérations transfrontalières.

D'abord, les obligations européennes, comme le classement des sites Natura 2000, imposent la définition de zones d'intérêt faunistique et floristique (nouvelles contraintes pour les agriculteurs).

Ensuite, les coopérations entre les acteurs pour la protection des oiseaux mettent en rapport plusieurs ONG comme la ligue de protection des oiseaux (LPO) et la *Royal Society for the protection of birds* (RSPB) sous l'égide de *Bird Life International*.

Enfin, la coopération entre le Kent et le Nord - Pas-de-Calais est mise en œuvre dans le Transmanche Bio Data qui regroupe les deux centres de données biologiques coopérant dans le cadre d'un programme INTERREG III.

❖ *L'agriculture et la biodiversité*

Pourquoi l'agriculture doit-elle s'occuper de la biodiversité ? L'intégration de la biodiversité est un indicateur de l'agriculture durable et contribue à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles. Dans la brochure FARRE, Jean-Marc Thullier insiste sur le principe de la transmission d'un **capital environnemental sain aux générations futures**.

Le FWAG a mis au point une **méthode de conseil en agri-environnement**, le « Landwise », développée dans un projet INTERREG II en partenariat avec Campagnes Vivantes. Ce projet transfrontalier, fruit de 3 ans de coopération transmanche (1999 – 2001) avait plusieurs objectifs :

- sensibiliser les agriculteurs à la préservation de l'environnement
- définir une méthode globale d'audit en agri-environnement associée à un plan de gestion
- partager les expériences entre le Kent et le Nord - Pas de Calais
- créer des réseaux de coopération transmanche durables.

❖ *L'outil de gestion*

La méthode globale consiste d'abord à cartographier et à décrire les éléments fixes du paysage, puis à auditer la durabilité de l'exploitation selon trois axes : agro-écologique, socio-territorial et économique. Cet audit aboutit à des préconisations pour une agriculture raisonnée, par exemple la gestion des intrants, des déchets ou des paysages et la protection des cultures... Pour les agriculteurs, l'intérêt de cette méthode est d'obtenir un recensement des caractéristiques de l'exploitation, de sa valeur pour la biodiversité et des modes de gestion qui pourraient favoriser la vie sauvage. Le plan de gestion détaillé proposé à l'agriculteur prend en compte les priorités environnementales et les contraintes du système, évalue l'impact environnemental de l'exploitation, et mène à des actions concrètes (plantations, gestion...) pouvant être financées par les MAE.

Une nouvelle coopération transmanche a débuté avec l'arrivée d'un nouveau partenaire, la chambre d'agriculture de la Somme. Les projets financés par l'Union européenne s'intitulent « Pour une agriculture durable et respectueuse de l'eau » et « Nature et architecture : le patrimoine de nos terroirs ».

Fin 2005, les enjeux sont :

- la nouvelle PAC (les aides découplées, la modulation...)
- la conditionnalité des aides (la protection des haies, des sols, les bandes enherbées obligatoires...)
- les nouvelles MAE en Angleterre avec la préparation obligatoire d'un *Farm Environmental Plan* avant le dépôt du dossier.

Pour prendre en compte toutes ces contraintes et les nouveaux atouts de l'agriculture, nous proposons un plan de gestion global de l'exploitation.

La pratique : « Mon apprentissage de la biodiversité »

JEAN-MARC THULLIER

Agriculteur du Pas de Calais

« D'abord épié, puis regardé. Aujourd'hui écouté, voire copié »

Dans le cadre de la coopération transmanche, mes visites en Angleterre m'ont appris que le modèle anglais de conservation de la biodiversité n'était pas reproductible en France. Ce modèle se fonde en effet sur des bandes enherbées et boisées de plusieurs dizaines de mètres (les exploitations agricoles anglaises comptant plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'hectares). **J'ai donc entrepris une démarche adaptée aux caractéristiques de mon exploitation grâce à des techniques culturelles simplifiées personnalisées et à la sauvegarde des haies.**

❖ Les contraintes de l'exploitation

Mon exploitation compte 141 hectares (cf. document ci-après) avec un assolement basé sur la betterave et la pomme de terre. 31 îlots sont dispersés sur 3 communes et ont des superficies variant de 30 ares à 22 hectares avec 2 types de terre : des limons argileux et des biefs (argiles à silex). Compte tenu de ces caractéristiques, j'ai essayé d'adapter la démarche anglaise à mon exploitation.

Figure : l'assolement en 2005 sur l'exploitation de Jean-Marc Thullier



Source : Jean-Marc Thullier

❖ *De 1995 à 2005 : apprentissage des Techniques culturales simplifiées (TCS)*

En 1995, j'ai donc commencé à utiliser des TCS (semis sans labour) pour les semis de blé sur bief, pour les généraliser en 1997 sur tout type de terre. Pour une parcelle de 11 ha semée en conditions difficiles (pluie) est survenu un problème de battance. En 1998-99, généralisant les TCS aux semis de blé et de colza, j'ai du faire face à l'apparition des limaces sur bief (1998-99). En 2001-02, j'ai rencontré des phénomènes de résistances au Brome. Les échecs successifs et les problèmes rencontrés m'ont incité à utiliser progressivement de nouvelles techniques afin de pouvoir généraliser les TCS sur les autres cultures, en particulier sur les pommes de terre et les betteraves (un tiers de la surface en TCS en 2005).

De nouveaux outils

J'ai abandonné les outils à dents au profit des outils à disques. Ce choix m'a permis d'obtenir une terre plus fine et d'augmenter le débit de chantier. Ainsi, plus flexible, je peux intervenir sous de bonnes conditions climatiques.

Une nouvelle gestion de la fertilisation

Soucieux de maîtriser le coût des intrants et d'augmenter la décomposition de la matière organique en favorisant le développement de la biodiversité des sols, j'ai choisi d'épandre du compost (issu du co-compostage de la communauté urbaine de Lille et des effluents d'élevages porcins), des vinasses (sur colza et betteraves) et des écumes (co-produit de la production sucrière). Ces amendements apportent des éléments fertilisants (N, P, K) et de la matière organique enrichissant le sol. Ainsi, j'estime avoir augmenté le taux de matière organique des parcelles de 0,2 à 0,4 points.

Les avantages de ce nouveau système d'exploitation sont :

- une meilleure qualité de travail du sol permettant la biodiversité et la vie microbienne du sol
- une meilleure évolution des résidus de récolte
- une augmentation de la CEC (capacité d'échange en cations)
- une meilleure portance des terres
- une forte diminution de la battance
- une économie de fuel
- une augmentation des réserves en eau (phénomène important puisque sur l'exploitation, l'irrigation est impossible du fait de l'altitude et du morcellement des parcelles).

❖ *Le choix du maintien et de la plantation de haies*

En 1991, lors d'un remembrement, quelques agriculteurs, avec le soutien de la société de chasse, ont pris conscience de l'importance de la protection de la biodiversité. Ainsi, les talus et les haies anciennes ont pu être maintenus. Ensuite, en 2002, la communauté de communes a décidé de lancer un programme d'implantation d'essences locales destiné aux agriculteurs volontaires. Ainsi, aujourd'hui, bien que n'occupant qu'un cinquième du territoire communal, mes parcelles comptent 50% des haies de la commune. Ces plantations récentes ont déjà eu un effet bénéfique du seul fait du maintien des talus.

Pionnier dans le maintien de la biodiversité sur mon territoire, je commence à faire des émules.

Clélie MATHIAS

Pierre Martin, lauréat du concours des espoirs de l'agriculture raisonnée 2005, et Marc Fily, ingénieur du service pastoral des Hautes-Pyrénées, présentent le plan de gestion pastorale du Néouvielle.

Natura 2000 au Néouvielle, un plan de gestion pastorale original favorable à la biodiversité dans les estives pyrénéennes**PIERRE MARTIN**

Agriculteur des Hautes-Pyrénées

MARC FILY

Ingénieur du Service pastoral départemental (Hautes-Pyrénées)

Responsable de l'application Natura pour la direction départementale Agriculture Forêt

« Le point de rencontre des naturalistes et des éleveurs n'a pas été explicitement la biodiversité mais la volonté commune d'une montagne durablement entretenue »

❖ *Une montagne qui a une histoire*

En début de siècle, environ 6 000 brebis appartenant à des troupeaux espagnols pâturaient un territoire de 2 500 ha à des altitudes de 2 000 - 2 500 mètres. Les dégâts sur la flore ont été si considérables qu'en 1935, des universitaires toulousains ont préconisé l'interdiction totale du pastoralisme afin de protéger le milieu. Par ailleurs, jusque dans les années 1950, des ouvrages hydroélectriques ont également fortement modifié le milieu. Mais en 1940, un incendie ravageait le vallon d'Estibère : **l'absence de pastoralisme s'est donc révélée aussi néfaste que l'abus de cette pratique**. Le retour des troupeaux locaux est alors autorisé.

Aujourd'hui, une multitude de périmètres encadre le site : une réserve naturelle, des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), des communes, des groupements pastoraux, etc. Au premier abord sibyllin, **le pastoralisme commence à être reconnu pour sa fonction écologique essentielle au maintien de l'ouverture des milieux**.

Depuis 1999, la démarche Natura est apparue, et a permis de faire évoluer la gestion du pastoralisme. En effet, les agriculteurs ont réussi à faire admettre à l'administration que la mise en œuvre d'une démarche uniquement écologique était insuffisante. L'idée d'un plan de gestion participatif a donc émergé.

❖ *Les acteurs du plan de gestion participatif*

Neuf éleveurs se sont regroupés en groupement pastoral. Cinq d'entre eux étant de jeunes agriculteurs, l'incidence de l'activité économique agricole du groupement est à envisager sur le long terme. Par ailleurs, les communes ont confié au groupement la gestion du territoire qui compte d'autres activités que le pastoralisme (tourisme, ski, etc). Les autres parties prenantes de ce plan participatif sont :

- le parc naturel des Pyrénées (gestionnaire de la réserve du Néouvielle) qui devient ainsi, plus que naturaliste, acteur du développement
- le service pastoral départemental qui intervient comme médiateur autant que comme technicien
- l'Etat qui a un rôle politique (mise en œuvre de Natura 2000), technique et financier.

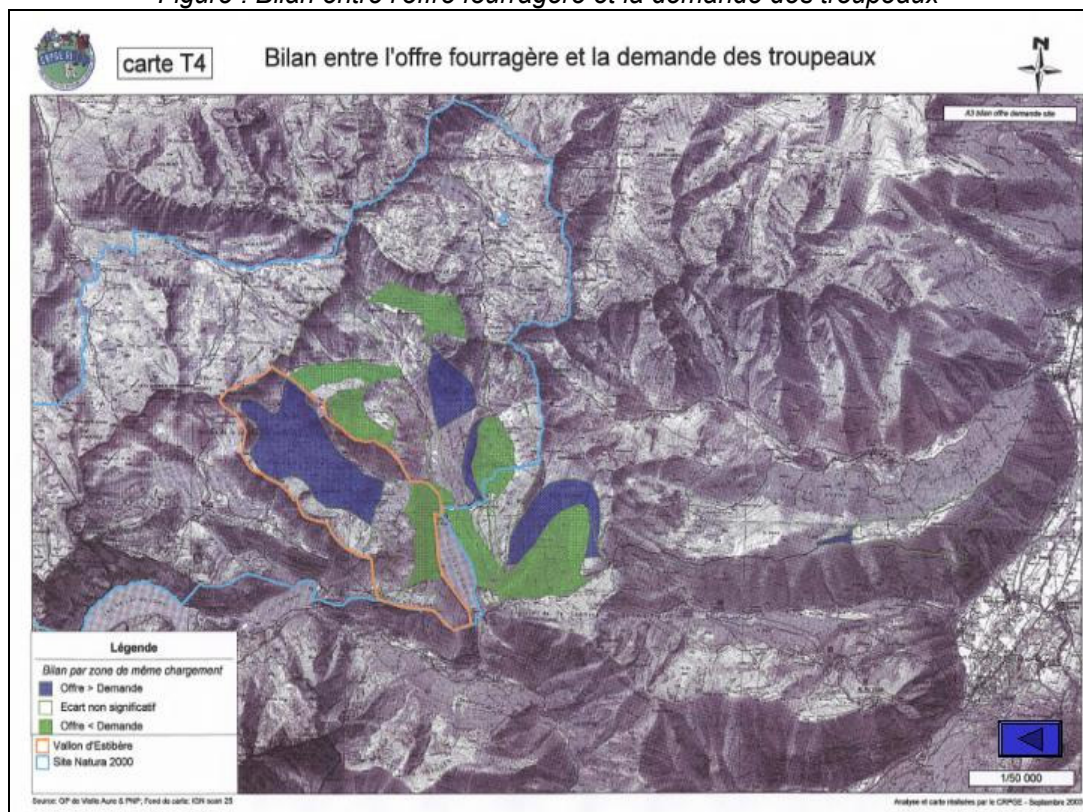
❖ *Le plan de gestion : contenu et méthodologie*

Le plan de gestion concerne des hommes (éleveurs locaux et extérieurs et bergers), des troupeaux et des territoires.

Mené avec les éleveurs, le travail minutieux de cartographie du service pastoral départemental a permis de bâtir la carte de circulation et de fréquentation des troupeaux et la carte des chargements cumulés (ovins - bovins) sur l'ensemble des territoires concernés.

La méthode consiste à croiser différents points de vue sur la végétation en tenant compte des dynamiques de colonisation naturelle des milieux (embroussaillage), de la valeur patrimoniale des habitats naturels (biodiversité) et de la valeur pastorale des habitats (fourrage) estimée par le CEMAGREF grâce à une superposition de 6 images satellites réalisées à différentes saisons. Dès lors que la demande des troupeaux et que l'offre en ressource naturelle ont été connues, un bilan a été établi (cf. carte ci-après) et a servi de base aux discussions sur l'évolution du chargement pastoral et à l'élaboration de propositions.

Figure : Bilan entre l'offre fourragère et la demande des troupeaux



Source : Centre de ressources pastoralisme et gestion de l'espace (CRPGE)

❖ *Les propositions*

Les propositions sont de trois ordres :

- ajuster la répartition du chargement par une diminution des durées de séjour des troupeaux sur les zones sur-pâturées et une augmentation sur les zones sous-pâturées
- favoriser financièrement l'embauche d'un second berger quand certaines zones ne peuvent pas supporter le troupeau entier
- autoriser la construction d'abris pastoraux discrets pour rendre possible le pâturage de zones éloignées sous fréquentées.

Après l'étude, la négociation, et l'élaboration du plan de gestion pastorale, un contrat d'agriculture durable (le premier dans les Estives) a été signé l'an dernier entre les techniciens et les éleveurs. **Il est fondé sur des logiques d'équipements et de modification de pratiques culturelles.**

Dans ce projet, la confiance entre les agriculteurs et les naturalistes s'est construite autour d'un objectif commun : entretenir durablement la montagne. Par ailleurs, la réalisation d'une demande concrète et ancienne des bergers, la construction d'un abri, a permis de sceller le contrat avec l'administration et a ainsi contribué à la réussite du plan de gestion. Finalement, les financements Natura 2000, au travers des bonifications amenées au contrat d'agriculture durable (CAD), ont été affectés à l'embauche de seconds bergers, aux éleveurs faisant un effort de gestion des troupeaux, et aux financements des travaux menés à long terme.

❖ *Les apports du projet du point de vue des éleveurs.*

D'abord, le plan de gestion pastoral a permis aux éleveurs de prendre en compte la richesse de la biodiversité de leur territoire. Ensuite, ce projet associatif a inscrit dans la durée l'action du groupement pastoral. Enfin, le regard extérieur et scientifique a validé les pratiques pastorales des éleveurs et, en conséquence, la pratique pastorale a été reconnue par l'ensemble des partenaires dans sa dimension économique.

Accessoirement, cette action permet de faire connaître l'agriculture de montagne et contribue à l'avancement d'un dossier passionné, Natura 2000, grâce à une négociation « gagnant - gagnant ». Le plan de gestion entrepris dans les estives, non seulement est reproductible, à condition que les partenaires s'accordent parfaitement, mais surtout débloque le dossier Natura 2000 en mobilisant les agriculteurs. Ainsi, grâce à ce projet, les éleveurs disposent d'une vision à long terme de leur activité.

Apiculture et biodiversité

BERNARD FERNANDEZ

Apiculteur de l'Aveyron

BERNARD VAISSIERE

Chargé de recherches, Laboratoire de pollinisation entomophile, UMR 406 Ecologie des invertébrés, Institut national de la recherche agronomique (INRA), Université d'Avignon.

« Les abeilles ne sont pas seulement importantes pour l'agriculteur, elles sont aussi des catalyseurs de biodiversité végétale et animale »

❖ La biodiversité des abeilles

Autrefois les abeilles logeaient dans les troncs d'arbres. Aujourd'hui, l'apiculture, devenue une véritable spécialisation, utilise des cadres mobiles. En quoi une exploitation apicole peut-elle intégrer la biodiversité ?

L'apiculture utilise plusieurs races d'abeilles, dont l'abeille domestique, *Apis mellifera L.*, ainsi que les abeilles de couleur comme *Apis mellifera carnica* et l'abeille domestique noire *Apis mellifera mellifera*. L'apiculteur Bernard Fernandez a fait le choix de préserver cette race locale sur les plateaux sauvages du Causse Comtal.

On compte 1 000 espèces d'abeilles en France et 20 000 dans le monde. En Europe, 30% des insectes menacés d'extinction sont des abeilles. En France, compte tenu du retard d'élaboration des listes rouges, aucun insecte n'y figure.

❖ Abeilles et biodiversité

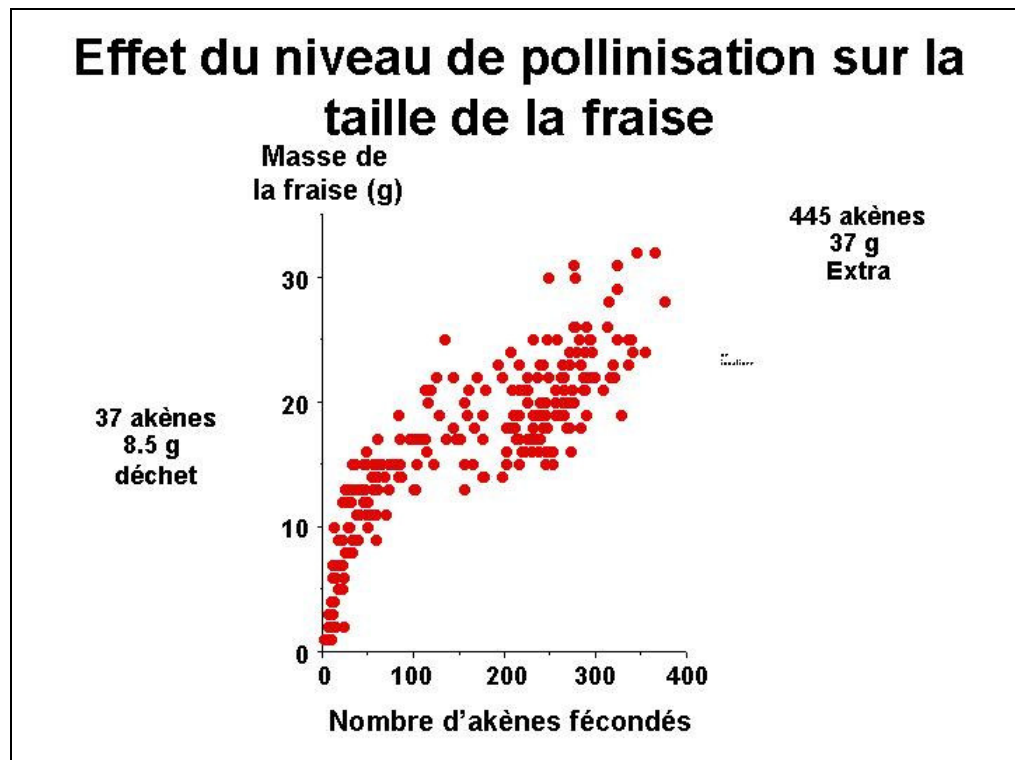
Les pollinisations sont si importantes pour la biodiversité que la FAO a lancé en 2001 une initiative internationale, l'« International Pollinator Initiative (IPI) », qui fait suite au congrès de Sao Paulo sur la biodiversité (1998).

L'importance de la pollinisation en botanique

La pollinisation est le préalable indispensable à la fécondation et à la reproduction sexuée des végétaux. Les principaux vecteurs du pollen sont l'auto-pollinisation passive, le vent et les insectes. Environ 10% des plantes à fleurs sont pollinisées principalement par le vent. Pour les autres espèces, ce rôle est joué par les insectes. Les principaux insectes pollinisateurs sont les abeilles. Leur morphologie (poils branchus), leur régime alimentaire exclusif (nectar et pollen) et leur comportement de butinage fidèle à une espèce de plante (le pollen transporté demeure viable) en font des spécialistes de la pollinisation. 80% des plantes à fleurs sont pollinisées par les abeilles.

❖ Abeilles et agriculture

L'activité pollinisatrice des abeilles est un facteur de production essentiel de l'agriculture. D'abord, en arboriculture fruitière et en maraîchage, la pollinisation par les abeilles, facteur quantitatif, améliore aussi la qualité des fruits (cf., figure ci-après sur le fraisier).



Source : Bernard Vaissière

Ensuite, pour les cultures oléagineuses et protéagineuses, la pollinisation favorise des récoltes précoces et groupées (ravageurs) et des teneurs en huile plus élevées. Enfin, pour les cultures porte-graines, les abeilles sont utiles à la fécondation et permettent de regrouper les récoltes ou d'améliorer la qualité germinative des semences.

La valeur économique de la pollinisation entomophile a été estimée, en 1994, à 117 milliards de dollars³.

❖ Abeilles et environnement

Les abeilles jouent également un rôle important en environnement. En effet, alors que la pollinisation par le vent favorise les grandes populations de densité élevée et de faible diversité (graminées, conifères et espèces forestières à feuilles caduques comme le chêne *Quercus*...), les pollinisations par les abeilles s'attachent, au contraire, à des individus isolés, ou en groupes dispersés, de densité souvent faible et de grande diversité (sauge *Salvia* dans les prairies, merisier *Prunus* dans les bois et les haies...). Les plantes d'intérêt emblématique d'une communauté sont donc majoritairement pollinisées par les abeilles.

Les abeilles sont un facteur clé de la biodiversité animale et végétale mais leur situation est critique : les populations d'abeilles déclinent partout dans le monde en termes d'abondance comme de biodiversité.

³ Costanza et al. 1997. The value of the world's ecosystem services and natural capital. *Nature* 387:253-260.

❖ *Les causes du déclin en Europe*

L'intensification de l'agriculture avec l'extension des monocultures, la réduction des surfaces de légumineuses et les fauches précoces des prairies **ont entraîné une réduction des ressources nectarifères et pollenifères, en quantité, en qualité et en durée**. L'implantation de légumineuses fleuries (sainfoin) pour les jachères et les bandes enherbées apporterait une solution.

Une autre source du déclin des pollinisateurs est la fragmentation des habitats et la destruction des sites de nidification. Là encore, l'une des solutions à mettre en œuvre est l'implantation de haies composites et l'intégration de la biodiversité dans les systèmes d'exploitation.

Ensuite, **les agents pathogènes et les parasites** (comme le *Varroa destructor*), **et finalement, les traitements phytosanitaires, ont détruit des milliers de colonies d'abeilles en Europe**. En effet, plus de 80% des abeilles sont solitaires, comme *Dasygaster hirtipes*, et pour ces espèces, la notion de dose sub létale développée pour l'abeille domestique n'a pas de sens d'un point de vue écologique puisque les individus solitaires contaminés meurent sans descendance.

L'Union européenne a répondu à l'appel de la FAO par un appel d'offres dans le cadre du 6^e programme communautaire de recherche et de développement (PCRD 2004-2008). Le projet retenu, *Assessing Large-scale environmental Risks for biodiversity with tested Methods* (ALARM 2005-2009), est le plus important programme soutenu par l'UE à ce jour sur la biodiversité. Il comprend quatre modules⁴, dont un est dédié aux pollinisateurs.

Débat

De la salle (Danielle GADEAU, PARUS'S)

Je souhaite vous faire partager un texte de Buffon⁵, écrit il y a 250 ans : « ...L'homme sait user en maître de sa puissance sur les animaux ; il a choisi ceux dont la chair flatte son goût, il en a fait des esclaves domestiqués, il les a multipliés plus que la nature ne l'aurait fait, il en a formé des troupeaux nombreux, et par les soins qu'il prend de les faire naître, il semble avoir acquis le droit de se les immoler; mais il étend ce droit bien au delà de ses besoins, car, indépendamment de ces espèces qu'il s'est assujetties et dont il dispose à son gré, il fait aussi la guerre aux animaux sauvages, aux oiseaux, aux poissons; il ne se borne pas même à ceux du climat qu'il habite, il va chercher au loin, et jusqu'au milieu des mers, de nouveaux mets, et la nature entière semble suffire à peine à son intempérance et à l'inconstante variété de ses appétits ; **l'homme consomme, engloutit lui seul plus de chair que tous les animaux ensemble n'en dévorent ; il est donc le plus grand destructeur**, et c'est plus par abus que par nécessité ; au lieu de jouir modérément des biens qui lui sont offerts, au lieu de les dispenser avec équité, au lieu de réparer à mesure qu'il détruit, de renouveler lorsqu'il anéantit, **l'homme riche met toute sa gloire à consommer**, toute sa grandeur à perdre en un jour à sa table plus de biens qu'il n'en faudrait pour faire subsister plusieurs familles; il abuse également et des animaux et des hommes, dont le reste demeure affamé, languit dans la misère, et ne travaille que pour satisfaire à l'appétit immodéré et à la vanité encore plus

⁴ Les 4 modules sont : les changements climatiques, les espèces invasives, les xénobiotiques, et les pollinisateurs. Un module est aussi consacré à l'intégration socio-économique.

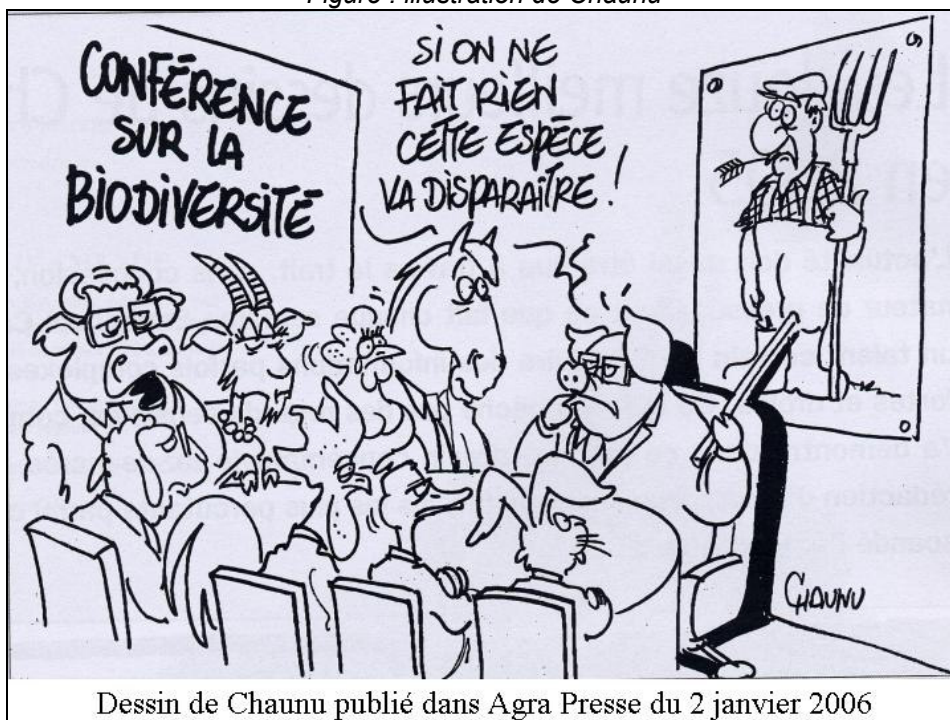
⁵ Passage de La gloire de consommer de Georges Louis Leclerc BUFFON, naturaliste et écrivain français (1707-1788).

insatiable de cet homme, qui détruisant les autres par la disette, se détruit lui-même par les excès. »

De la salle (Gérard MARMASSE, agriculteur FARRE 36)

Depuis un siècle, 8 agriculteurs sur 10 sont menacés ou ont disparu...

Figure : illustration de Chaunu



Dessin de Chaunu publié dans Agra Presse du 2 janvier 2006

Michel SERRES

Le texte de Buffon a été écrit à une époque où la France comptait 75% d'agriculteurs. Aujourd'hui, nous sommes devenus encore plus destructeurs, mais nous détruisons aussi les hommes : il ne reste que 2,3 % d'agriculteurs.

De la salle (Jean-Louis BERNARD, SYNGENTA)

Le FWAG a très bonne réputation en Grande-Bretagne, comment les agriculteurs entrent-ils en contact avec vous ?

Paul COBB

En principe, les agriculteurs nous appellent. Nous n'avons pas le droit de les contacter directement pour offrir nos services. En revanche, nous avons la possibilité de communiquer sur des projets financés par l'Union européenne pour attirer les agriculteurs.

De la salle (Gilles THEVENET)

Michel Serres, vous indiquez que « *la vie, c'est la sélection plus la mutation* ». La sélection a toujours été considérée comme positive et naturelle alors que la mutation a une connotation artificielle. Nous allons vers une période où la vie résultera davantage des mutations que des sélections. Comment allons-nous gérer ces organismes génétiquement modifiés (OGM) ?

Michel SERRES

La mutation est souvent considérée comme artificielle car nous n'assistons pas, dans la nature, à des mutations grandioses et visibles, alors que la mutation est très rapide au niveau cellulaire. **Il faut disposer d'une capacité d'observation précise pour observer la mutation qui, pourtant, est aussi naturelle que la sélection.**

Je n'ai pas souhaité réagir au texte de Buffon car, aujourd'hui, dire du mal de l'Homme est à la mode, et j'en suis consterné car de ce fait, les moins de 20 ans ont plus de considération pour les animaux que pour l'Homme. Ce renversement de sensibilité va trop loin et m'effraye !

De la salle (Danielle GADEAU, PARUS'S)

J'ai attiré l'attention sur l'homme qui se détruit lui-même par les excès : des maladies actuelles comme l'obésité en sont l'illustration.

De la salle (François MOUTOU, conseil scientifique, FARRE)

La biodiversité est un mot que nous n'avons pas défini, les propos sont donc riches et variés, mais **une espèce ne peut pas être opposée à un individu** : si une espèce disparaît, elle ne pourra plus réapparaître, alors que l'agriculteur est en capacité de faire évoluer son métier.

Nous avons également tendance à confondre biodiversité naturelle des espèces et biodiversité des espèces cultivées : les milliers de variétés de tomates cultivées ne sont qu'une espèce. De même, toutes les races bovines ne sont qu'une espèce et malheureusement, la souche, l'aurochs, ayant disparu en 1627, son potentiel génétique ne pourra plus jamais être retrouvé. On peut vivre seul au monde, mais je préfère la diversité, quitte à partager les soucis que causent, par exemple, les ours dans les Pyrénées. Nous n'avons pas besoin de discours politiques désespérants mais porteurs.

De la salle (Nathalie FONTREL, journaliste à FRANCE INTER et FRANCE INFO)

L'industrialisation de l'agriculture n'est-elle pas responsable à la fois de la disparition de l'agriculteur et de celle de la biodiversité. ?

Pierre MARTIN

En matière de pastoralisme, les moyens scientifiques et techniques pointus nous permettent de mesurer nos impacts et d'agir sur la biodiversité.

Bernard FERNANDEZ

La disparition des abeilles est un phénomène très complexe, multifactoriel. Dans mon élevage situé dans un département de montagne, j'essaie de maintenir une race locale, qui bien que localisée dans une zone quasi déserte, à l'abri des pesticides et des polluants atmosphériques, subit un fort taux de mortalité.

Malheureusement, l'apiculture n'est pas seulement exercée par des agriculteurs apiculteurs mais par des amateurs (à 99,5%) qui achètent de façon inconsidérée des triples hybrides de races américaines ou australiennes, lesquels provoquent une pollution génétique en France.

Michel SERRES

Beaucoup d'espèces très anciennes ont disparu bien avant l'industrialisation de la planète.

De la salle (Serge MARTIN PIERRAT, agriculteur FARRE 34, vigneron-arboriculteur, membre du conseil scientifique de FARRE)

La biodiversité en zone tempérée est très liée à l'activité agricole. En cas de déprise agricole, on demande aux agriculteurs d'intervenir afin d'éviter la fermeture du milieu (stade forêt) et la disparition d'espèces. Les zones tempérées et tropicales ou équatoriales ont des biodiversités très différentes. La baisse du nombre d'agriculteurs a entraîné une augmentation de la taille des surfaces cultivées, et donc une diminution de la biodiversité.

De la salle (Paul HAVET, Office national de la chasse et de la faune sauvage, conseil scientifique FARRE)

L'affirmation « *historiquement, l'agriculture est une démarche anti-biodiversité* » n'est pas totalement vraie. Historiquement, nous avons effectivement choisi de développer un certain nombre d'espèces pour travailler avec elles, en éliminant les espèces concurrentes, mais cette vision coupe court le débat de la journée « agriculture - biodiversité, un partenariat gagnant - gagnant »... De plus, même récemment, les agriculteurs ont travaillé avec la biodiversité en associant les espèces. Dans la coopération transfrontalière Kent / Nord - Pas de Calais, les intervenants ont attiré l'attention sur la différence de taille des exploitations. La sauvegarde de la biodiversité demande de raisonner à la fois sur un territoire, sur une exploitation et sur une activité agricole. En Angleterre, de grands territoires abritent de grandes exploitations dont l'avantage est de disposer d'espaces non perturbés par l'activité agricole. Dans le Kent, certaines exploitations disposent de 5 à 6 % d'espaces ouverts à la protection de la biodiversité.

De la salle (Christiane LAMBERT, agricultrice FARRE 49, vice-présidente de FARRE)

Un incendie massif a provoqué une prise de conscience dans le Néouvielle, et le pastoralisme est apparu comme une solution de protection de la zone. Bien qu'il soit tôt pour évaluer les bénéfices de ce choix, avez-vous prévu d'évaluer la reconquête faunistique et floristique du territoire ?

Marc FILY

Le plan de gestion s'accompagne d'un dispositif de suivi qui associe le Parc naturel régional des Pyrénées.

J'ai remarqué dans la salle un certain manichéisme Homme contre nature. Je vis depuis 10 ans les questions environnement et Natura : l'un des acquis majeurs est que nous sommes sortis, sur le terrain, de cette opposition dogmatique stérile. **Se baser sur des connaissances partagées de terrain permet de progresser efficacement.** Les logiques d'opposition entre les hommes et la nature ont conduit à des impasses. Nous disposons de référentiels de gestion qui nous permettent d'améliorer nos pratiques. Allouons des moyens pour développer ces référentiels, montons-les dans une logique de démonstration et essayons-les. Le partage du savoir est un obstacle que nous devons franchir.

Quelle place pour la biodiversité dans l'exploitation agricole ?

Résumé

La biodiversité est l'ensemble des êtres vivants, espèces sauvages et domestiques, présents sur Terre à un moment donné. Pour prendre en compte la biodiversité dans son ensemble, il faut l'appréhender sous ses trois composantes que sont les espèces, les habitats et les corridors écologiques permettant aux espèces de circuler.

La préservation de la biodiversité passe par la préservation de la capacité des espèces à évoluer et à s'organiser en communauté. Fournir des milieux résilients est donc plus efficace que dresser des listes rouges. L'agriculture étant la principale activité influençant la biodiversité, la reconquête de la biodiversité passe par une réflexion sur les pratiques agricoles.

Les moyens de reconquérir la biodiversité sont-ils simples, rapides et efficaces ou demandent-ils un remaniement complet et progressif de notre modèle agricole ? L'agriculteur peut-il efficacement agir sur son exploitation ou doit-il s'organiser collectivement pour gérer un espace plus pertinent ?

Comment définir la biodiversité

- ❖ Associer biodiversité naturelle et biodiversité domestique

FRANÇOIS MOUTOU

Epidémiologiste à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) - Président de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFPEM)

« Il y a deux biodiversités qui parfois malheureusement s'opposent ; l'enjeu est de mieux les associer : une biodiversité naturelle, qui était là avant nous et qui manifestement souffre de nous, et une biodiversité domestique, créée par l'activité humaine depuis le néolithique et qui ne concerne que quelques espèces »

Pour donner une définition simple qui pourra être complétée, je définis **la biodiversité comme l'ensemble des êtres vivants présents sur Terre à un moment donné**. La biodiversité d'aujourd'hui est donc différente de celle de l'ère secondaire par exemple. L'espèce est l'échelle la plus classique de comptabilisation de la biodiversité. Ainsi, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) dresse des listes rouges d'espèces menacées par groupe zoologique. La biodiversité intègre toutefois deux autres niveaux essentiels : les écosystèmes, les systèmes dans lesquels les espèces fonctionnent les unes avec les autres, et l'infraspécificité des espèces, qui explique les variations (races domestiques, cultivars, sous-espèces géographiques...).

L'enjeu est de réussir à associer deux biodiversités qui s'opposent malheureusement parfois : la biodiversité naturelle qui, pâtissant de l'activité humaine, globalement diminue, et la biodiversité domestique, créée par l'activité de l'Homme, qui concerne un nombre limité d'espèces. Sur les

5 000 espèces de mammifères, seule une douzaine est domestiquée. Le maintien de la biodiversité domestiquée est différent du maintien des espèces souches. En effet, **la perte d'une espèce souche sauvage représente la perte de son potentiel génétique à l'origine de la variété actuelle.**

❖ *La biodiversité, c'est : les espèces, les habitats, les trames écologiques*

MICHEL METAIS

Directeur de la Ligue de protection des oiseaux (LPO)

« Toutes les espèces dans une exploitation, qu'elles soient domestiques, sauvages ou entre les deux, un peu comme les abeilles, constituent la biodiversité »

Je partage la définition de François Moutou. La biodiversité est la diversité des espèces dans leur ensemble : les espèces patrimoniales sauvages ne doivent pas être dissociées des espèces plus ordinaires et domestiques.

Sur une exploitation, nous devons considérer la notion d'habitat comme seconde forme de biodiversité. Les habitats d'une exploitation prennent des formes très variées (champs cultivés, haies, formations végétales spécifiques de sols particuliers...).

La trame écologique est une troisième notion à considérer dans la biodiversité de l'exploitation. Scientifiquement nommée corridor, cette trame représente le liant qui permet la circulation de la biodiversité dans une exploitation grâce aux haies, aux bandes enherbées, aux cours d'eau...

Ces trois formes de diversité composent la biodiversité de l'exploitation.

❖ *L'agriculture est à la fois créatrice et destructrice de biodiversité*

JEAN-LOUIS BERNARD

Responsable des relations extérieures, de l'environnement et de l'agriculture durable chez SYNGENTA

« La reconquête de la biodiversité passe par la gestion de l'espace »

Les premiers agriculteurs ont défriché, et, en ouvrant ainsi les milieux, ils ont créé de la biodiversité. Cependant, l'agriculture, poussée à son extrême avec des systèmes mono-culturaux ou de mono-activité, se traduit par un appauvrissement de la biodiversité.

❖ *Préservez la résilience des milieux !*

GUY RIBA

Directeur général délégué de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA)

« Croire que régler le problème de la biodiversité revient à établir une liste d'espèces à préserver, c'est se tromper de chemin ! »

Le rythme de disparition du nombre d'espèces est aujourd'hui 100 fois plus élevé qu'il y a 50 millions d'années, et en 2030 il sera, pour certaines zones de la planète, encore 100 fois plus important. La préservation de la biodiversité ne passera pas par l'établissement de listes muséologiques d'espèces à protéger, qui seraient d'ailleurs infinies. S'il suffit de maintenir quelques espèces en vie pour maintenir la biodiversité, alors demandons à quelques agriculteurs de se charger d'élever ces espèces !

Le réel enjeu est de maintenir la capacité d'adaptation des espèces et la capacité d'organisation fonctionnelle des communautés d'un milieu dans lequel l'homme vit. Nous devons donc préserver la résilience des milieux et pour ce faire, nous devons nous intéresser en priorité aux espèces dont nous connaissons la fonctionnalité dans l'écosystème.

Dans le cas contraire, les conflits entre les différentes activités humaines s'accroîtront. L'agriculture est responsable au premier chef de l'évolution de la biodiversité car, encore aujourd'hui, un humain sur deux est agriculteur dans le monde. 40% des terres sont liées à l'activité agricole. Les pratiques agricoles affectent d'autant plus la diversité d'un milieu qu'elles sont riches en intrants.

❖ *Associer activité économique et biodiversité*

BERNARD GUIDEZ

Président de FARRE

« Le lien est fort entre la production et le respect de la nature »

Les agriculteurs doivent prendre conscience des propos tenus par Guy Riba. Il y a quelques décennies, la société a demandé aux agriculteurs de produire. Désormais, elle leur demande, en même temps, de respecter l'environnement. Les agriculteurs doivent réussir à associer activité économique et biodiversité. Ainsi, dans le Sud-Ouest, l'irrigation est critiquée alors que les lacs collinaires, permettant la gestion de l'eau (ressource et régulation), engendrent, au bout de 7 ou 8 ans, un enrichissement de la biodiversité faunistique et floristique du milieu, un embellissement du paysage, et la création de lien social au travers de nouvelles activités comme la pêche. Dans les Pyrénées, la gestion des pâturages permet aussi de gérer la biodiversité. De même, l'entretien ou la plantation de haies sont possibles si l'agriculteur peut y consacrer des moyens économiques.

L'activité économique peut donc participer à la reconquête de la biodiversité.

Quels sont les moyens pour améliorer la biodiversité ?

❖ *La reconquête de la biodiversité par la gestion de l'espace*

Jean-Louis BERNARD

La chasse aux intrants n'est pas forcément le principal élément à retenir. Le fertilisant ammonitrate par exemple, est considéré comme un intrant. Un fertilisant comme le compost, en revanche, n'est généralement pas considéré comme un intrant. Une ambivalence existe entre des produits artificiels (synthétisés) et des produits naturels de même fonction. **La reconquête de la biodiversité ne passe pas par un bouleversement soudain des pratiques agricoles mais par la gestion de l'espace.** En Beauce, les richesses en biodiversité botanique de certaines exploitations, bien que voisines, sont très disparates (150 espèces supplémentaires d'une exploitation à l'autre) du simple

fait d'une gestion différente de l'espace. Or, la diversité botanique est la plus importante puisque, les plantes étant le premier maillon de la chaîne alimentaire, elle permet l'apparition de la microfaune et de la macrofaune. La gestion de l'espace, avant ou conjointe à une gestion des intrants, est simple à mettre en œuvre grâce aux MAE.

❖ *Ne confondons pas nature et jardin !*

François MOUTOU

La notion d'équilibre est politique et non biologique, pourtant une loi récente annonce des équilibres agro-sylvo-cynégétiques...

Nous n'allons pas revenir au néolithique, pourtant nos schémas botaniques et zoologiques sont anciens et binaires et mériteraient d'être révisés. Existents-ils des mauvaises et des bonnes espèces ? Par exemple, que signifie « tenir une jachère propre » ? Citadin, j'imagine qu'une jachère est une terre délaissée par opposition à une terre cultivée.

La richesse de FARRE est de faire partager des hommes de culture différente : que signifie pour l'agriculture « enrichir les milieux en les ouvrant » ? Par rapport à quoi enrichissons-nous et **quelle nature voulons-nous ?**

Nous disons souvent que « la nature a besoin de nous comme le jardin du jardinier », mais n'oublions pas que le jardin, si beau soit-il, n'est pas la nature ! **La nature a existé avant nous et peut exister sans nous !**

❖ *Améliorer la biodiversité, c'est simple et c'est possible !*

Michel METAIS

Quelle que soit la définition ou le concept de biodiversité que nous adoptons, la biodiversité devient vite concrète dès lors que nous le souhaitons. **Le plus difficile est d'entrer dans la démarche, de demander conseil pour améliorer la biodiversité.** Chacun a sa propre méthode pour améliorer la biodiversité : diminuer les intrants, introduire des haies, gérer les jachères... Toutes ces techniques, que les agriculteurs connaissent, fonctionnent.

Comment s'approprier la biodiversité ?

❖ *Une organisation collective indispensable*

Guy RIBA

La biodiversité que je préconise est celle qui donne la capacité aux milieux d'être résilients. **L'agriculture doit s'approprier la biodiversité et non en faire un obstacle, aucune autre issue n'est possible, car, l'agriculture, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, n'est pas durable.** Pour que cette appropriation soit possible, la science doit nous enseigner le rôle fonctionnel de la biodiversité et non se contenter d'études descriptives. Aujourd'hui, nous sommes capables d'étudier une à une les variations mononucléotidiques de chaque gène de chaque individu à un coût acceptable. Demain nous pourrions donc regarder scientifiquement la diversité inter et infra spécifique.

Par ailleurs, les agriculteurs doivent s'approprier la biodiversité mais à une échelle plus grande que l'exploitation agricole. Je crains que la réglementation ne se contente de listes sans fin en constante évolution et focalise le débat sur l'exploitant individuel. **Les agriculteurs doivent au contraire se tourner vers des approches collectives plus construites et mieux renseignées.** Ils doivent donc connaître et être maîtres des indicateurs pertinents de biodiversité pour évaluer leurs progrès.

❖ *Le partage des savoirs, l'essaimage des pratiques*

Jean-Louis BERNARD

Améliorer la biodiversité est simple, mais pas pour toutes les espèces, car une espèce botanique disparue est difficilement réintroduit. Les agriculteurs savent qu'une pièce labourée laissée sans autre intervention devient un lieu de biodiversité inconnue et complexe avant de se simplifier. **La nature a la capacité de réagir aux interventions humaines, de grands progrès sont donc possibles sans travaux scientifiques lourds.**

En s'appuyant sur les modèles agricoles optimisant la biodiversité, il est possible d'influencer rapidement et simplement l'ensemble des agriculteurs, tout comme Jean-Marc Thullier influence ses voisins.

Bernard GUIDEZ

Le rôle de FARRE est de communiquer ses idées. **FARRE souhaite être un lieu d'échange et de partage en vue de définir les meilleurs moyens de progresser et de prendre en compte les changements à opérer.**

Le plus difficile n'est pas de créer le savoir, mais de partager une culture. Les agriculteurs ont besoin d'être accompagnés dans la reconquête de la biodiversité pour améliorer leurs méthodes de travail.

François MOUTOU

La notion de résilience est associée à la notion d'utilitarisme, or la vie ne peut pas uniquement être vue au travers d'un usage. Quelle est l'utilité du chant du crapaud accoucheur ?

L'échelle d'espace est essentielle, car des espèces comme l'ours et le loup nécessitent une gestion sur un pays entier.

Nous pouvons faire le choix politique de conserver certaines espèces, mais ce choix doit être entièrement assumé. Les mots « partage » et « tolérance » sont essentiels.

Clélie MATHIAS

Pouvez-vous définir la résilience ?

Guy RIBA

La résilience est la capacité d'une entité à évoluer en permanence. La disparition des pollinisateurs est un grave problème car une flore, non fécondée, n'est plus capable d'évoluer et le système n'est plus résilient. **Toutes les espèces, du point de vue de la résilience, ne possèdent donc pas la même importance.** Cependant, la résilience n'est pas associée uniquement aux activités humaines. Les préoccupations peuvent être d'ordre économique ou patrimonial, mais en tout cas l'ensemble du système doit être résilient. Dans ce système, la place de l'homme doit être respectée dans un souci économique et social. Je regrette qu'aucune recherche ne soit conduite pour déterminer si le maintien de la biodiversité passe par une multitude de petites actions sur l'ensemble des territoires ou par l'organisation d'une action intensive uniquement sur des zones définies. Aujourd'hui, personne ne possède la réponse. Les Anglais ont choisi la deuxième option : une agriculture intensive et des zones complètement libérées de l'emprise agricole.

Par ailleurs, la meilleure façon de rendre l'agriculture durable est de diversifier les systèmes de production et les pratiques, notamment en augmentant la place des protéagineux en Europe de l'Ouest.

En outre, malgré le travail considérable accompli, les ressources génétiques dont nous disposons concernent un nombre très limité d'espèces.

Michel METAIS

En France, les gestionnaires des parcs nationaux et régionaux, des réserves naturelles, des terrains des conservatoires naturels ou des espaces sensibles travaillent depuis 20 ans sur les espaces naturels et ont des réponses aux questions du maintien de la biodiversité. Nous disposons de référentiels. Les Anglais avancent par hypothèses, en France, nous travaillons par expérimentation. En outre, les progrès en matière de biodiversité se mesurent facilement, contrairement aux effets de la modification des pratiques agricoles d'une exploitation sur la qualité de l'eau.

Jean-Louis BERNARD

Effectivement, le retour de la biodiversité n'entraîne pas, à court terme, une transformation totale de l'exploitation. Un agriculteur peut planter une haie pour différentes raisons (conviction, esthétique, lutte contre le ruissellement...) mais les bénéfiques pour la biodiversité dépendront de la façon dont sera conduite la taille. Les rosacées et les épineux offrent les premiers pollens pour les abeilles au printemps et les fruits automnaux pour les oiseaux, une taille trop mince les prive de ces ressources.

Débat

De la salle (étudiant à l'Université de Caen)

Vous encouragez les recherches sur les mutations génétiques ?

Guy RIBA

Nous sommes aujourd'hui capables de décrire précisément les génomes de tout être vivant grâce aux marqueurs du polymorphisme de type microsatellites ou SNP (*single nucleotide polymorphism*⁶).

De la salle (André PHILIPPE, CNAFC consommateur, responsable du secteur agroalimentaire)

Qu'en est-il de la relation entre biodiversité et changements climatiques ? Car les mammouths n'ont tout de même pas disparu à cause de la pollution automobile en Sibérie... La pollution existe et accélère sans doute les changements climatiques, mais les évolutions climatiques ont entraîné et entraîneront encore des extinctions et des apparitions d'espèces sans que nous puissions le prévoir. La biodiversité d'une exploitation agricole doit donc être évolutive et différente selon les localités géographiques.

Michel METAIS

La LPO suit un certain nombre d'oiseaux ainsi que l'évolution de leur statut (nicheur ou hivernant). Elle étudie les effets des changements climatiques sur les variations des espèces.

François MOUTOU

Nous devons faire de gros efforts de communication auprès des particuliers, consommateurs de pesticides, afin de faire évoluer leurs pratiques.

⁶ Le sigle se prononce « snip ».

De la salle (André PHILIPPE)

En France, comme dans bien d'autres pays, **les jardiniers amateurs sont les plus grands consommateurs de pesticides**. Nous essayons de confronter les consommateurs à ce problème mais nous n'y sommes pas toujours aidés par les pouvoirs publics.

De la salle (Jean-Pierre DUEZ, agriculteur FARRE 34)

La biodiversité doit être gérée à l'échelle de petites régions, mais n'y a-t-il pas incompatibilité entre bioDIVERSITE et politique agricole COMMUNE (PAC) ?

Guy RIBA

Je crains que la réglementation sur la biodiversité ne s'appuie sur l'exploitation agricole. Ma conviction est que sans une approche collective entre agriculteurs d'une même zone, la réglementation n'aura pas de sens écologique. Les aides doivent donc favoriser ce type de démarche.

Michel METAIS

Le lien entre PAC et biodiversité existe au travers des transferts financiers destinés à accomplir les objectifs politiques. Malheureusement, le volet biodiversité de la PAC n'est pas très développé. Par ailleurs, il me semble que les pays appliquent différemment les règlements communautaires.

De la salle (Anaïs JOSEPH, journaliste, Valeurs Vertes)

L'INRA engagera-t-il des études sur la mise en œuvre d'une agriculture de conservation : peu de labours, du compost, pas d'irrigation ? Est-ce réalisable ? Qu'en pensent les agriculteurs, les scientifiques et les membres de FARRE ?

Guy RIBA

L'INRA a pris trop tardivement conscience de cette orientation, mais depuis 1998, une nouvelle direction scientifique a fait de l'environnement un véritable enjeu de recherche. Cet axe s'est depuis lors amplifié avec la création en 2004 d'un département d'écologie. Les compétences de l'INRA ont donc été renforcées en liaison avec le CNRS. En outre, une série d'observatoires pour l'environnement a été créée sur les pâturages, les grandes cultures et les forêts, afin de constituer un réseau européen de données. Malgré cela, je pense que nous ne sommes pas encore totalement à la hauteur des enjeux. Les systèmes de production vont inéluctablement se diversifier, les agriculteurs s'organiseront donc autour de cahiers des charges différents. L'INRA n'est pas encore en capacité d'anticiper ces futurs conflits de cohabitations. Dans les deux prochaines années, une dizaine de postes de chercheurs sera affectée aux systèmes de production innovants.

De la salle (Guy PAILLOTIN, secrétaire perpétuel de l'Académie d'agriculture de France)

J'ai apprécié que des intervenants soulignent que la biodiversité était quantifiable. Cependant, si la biodiversité n'a pas de prix, elle a un coût ! Le contribuable souhaite donc savoir si l'allocation des ressources publiques sur des programmes de protection de la biodiversité sont efficaces ou non. La quantification est la condition *sine qua non* pour retenir l'approbation du citoyen.

Guy Riba a raison de nous interpeller sur la nécessité de diversifier les productions agricoles. Par ailleurs, l'agriculture doit également anticiper les changements climatiques dans 20 ans.

De la salle (Christiane LAMBERT)

Aujourd'hui, l'agriculture n'est pas durable, pas plus que le modèle urbain. Dans les années 1960, le productivisme agricole a beaucoup produit pour nourrir à prix accessibles, et le modèle de développement urbain consistait à loger à faible coût une population de plus en plus nombreuse employée par l'industrie.

Les agriculteurs, ne représentant que 3% d'actifs, ont pourtant la responsabilité de 57% du territoire, voire de 85% avec les forêts. Comme la LPO le souligne, **nous avons besoin du monde agricole pour reconquérir la biodiversité. Cette notion de besoin inclut le partage d'objectifs.** Mais ce partage est lent, et deux approches ont émergé des discussions : une approche corrective progressive et diffusée, et une approche refondatrice de l'agriculture. La refonte de l'agriculture sera longue compte tenu des multiples pressions (économiques, foncières, périurbaines) subies par les agriculteurs.

En outre, loin de l'idée du partage d'objectifs sur un territoire, la biodiversité est trop souvent tournée en dérision, quand, par exemple, des grands chantiers sont arrêtés à cause du scarabé Pique-prune dans la Sarthe.

Poser ces différentes approches dans un colloque national est essentiel, mais les solutions émergeront du dialogue local avec des populations concernées sur un territoire, même si les réussites de concertation ont moins bonne publicité que les oppositions.

Par ailleurs, **la biodiversité concerne tous les espaces, même les villes.**

Pour convaincre les agriculteurs, nous avons besoin de la recherche scientifique et de systèmes de quantification tangibles. La biodiversité est un élément nouveau que plusieurs générations d'agriculteurs découvrent aujourd'hui, et il doit être assimilé avant de pouvoir être partagé.

Guy RIBA

La démarche dont j'ai parlé est également progressive. Les systèmes de production connaîtront une évolution graduelle, mais j'insiste : le chemin sera long. Cependant, quelles que soient nos approches, **l'agriculture est la principale activité de l'homme qui façonne la biodiversité.**

Comment réussir à mobiliser le maximum d'acteurs autour de la biodiversité ?

Résumé

Les principaux acteurs de la biodiversité sont les agriculteurs. Mais les partenariats sont la clé de la réussite de projets de territoires partagés. Les partenaires du monde agricole sont les populations locales, les associations environnementales, les utilisateurs des ressources (comme les chasseurs), les coopératives agricoles, les comités territoriaux, les élus, les PNR, les collectivités... Les acteurs locaux à mobiliser dépendent des enjeux partagés dans un projet de territoire.

Pour les réunir, des outils existent (PNR, CAD, qualification agriculture raisonnée, etc.), mais méritent d'être développés afin que la fonction biodiversité ne soit pas une charge financière pour l'agriculteur mais au contraire une nouvelle ressource économique.

Les différents acteurs de la biodiversité

Clélie MATHIAS

Avant tout, de quels acteurs s'agit-il ?

PAUL HAVET

Conseiller technique du directeur général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS)

« L'agriculteur (...) souhaite participer à ce projet sociétal visant à assurer la sauvegarde d'espèces rares et de grande valeur patrimoniale »

❖ L'agriculteur, principal acteur de la biodiversité

Lister les acteurs impliqués dans la problématique de la biodiversité et dans la modification des pratiques et des systèmes agricoles requiert de prendre en compte les évolutions des politiques publiques européennes et nationales et de définir la biodiversité biologique pour l'agriculteur.

Dans le passé, nous avons valorisé la production de biens alimentaires. Avec l'ouverture au marché mondial, **nous évoluons vers la valorisation non alimentaire de l'espace agricole.**

L'espace géré par les agriculteurs procure de nouvelles sources d'intérêt : l'énergie, le paysage et la biodiversité. Les premiers acteurs de la biodiversité sont donc les agriculteurs, pour qui la prise en compte de la biodiversité devient un facteur d'intégration sociale. La pression exercée par la société sur ces acteurs se traduit en politique par la stratégie nationale pour la biodiversité et ses plans d'actions. Promoteurs de la biodiversité et agriculteurs ont donc des intérêts communs.

La diversité biologique pour l'agriculteur est un élément de son outil de production qu'il doit parfaitement maîtriser dans son propre intérêt. L'acteur principal d'un projet « biodiversité » sur un territoire doit être un agriculteur. **Le respect de la biodiversité assure également à**

l'agriculteur le plaisir de travailler dans un espace vivant qu'il aime à partager. En effet, la société est demandeuse d'un espace rural de qualité. Les autres acteurs à prendre en compte sont évidemment les populations locales.

L'agriculteur choisit des objectifs de biodiversité pour adhérer aux objectifs collectifs de conservation du patrimoine naturel. Les associations de protection de la nature sont donc la troisième catégorie d'acteurs à prendre en compte.

La biodiversité représente également une possible ressource financière pour les agriculteurs, à travers la rémunération des gibiers de chasse par exemple. Le quatrième groupe d'acteurs se compose des utilisateurs de ressources.

REMI HAQUIN

Président de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC)

« La biodiversité est un choix individuel, mais il faut lui donner une dimension collective pour qu'elle puisse avoir des répercussions »

❖ *Mobiliser les coopératives pour agir collectivement*

Depuis des siècles, les agriculteurs ont façonné le paysage, ils sont donc les premiers acteurs à se mobiliser autour de la biodiversité. Reste que l'activité agricole, même si elle évolue en fonction de la demande et de la réglementation, est une activité de production. Les organisateurs de l'offre de produits agricoles et de leur commercialisation, que sont les coopératives, sont donc également des acteurs essentiels à mobiliser autour de la biodiversité. L'enjeu est de prendre en compte, non plus un exploitant sur une exploitation, mais un bassin de production. La maîtrise des pratiques agricoles peut alors être collective et leurs répercussions sur la biodiversité seront manifestes.

YVES FRANÇOIS

Agriculteur de l'Isère, Assemblée permanente des chambres d'agriculture

« Avec des structures comme les comités territoriaux, on prend en main le développement de son territoire »

❖ *Des relais territoriaux efficaces*

Des structures comme l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture ont l'avantage de posséder des réseaux très denses présents partout, y compris outre-mer. Ces réseaux peuvent porter les politiques au plus près des territoires. Les chambres d'agriculture ont déjà entrepris des diagnostics et des actions de communication sur la biodiversité en partenariat avec la profession agricole, mais également avec les parcs naturels nationaux.

La prise en compte des acteurs locaux est primordiale. Ainsi, en Isère, des comités de territoires, créés sur deux ou trois cantons, sont très ouverts aux acteurs locaux (élus, chasseurs, environnementalistes...) même si les agriculteurs restent majoritaires. **Ce lieu d'échanges leur permet de maîtriser le développement de leur territoire et d'être efficace, car chacun s'approprie son domaine d'action de prédilection.**

BENEDICTE COLINEAU

Directrice du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

« *Quels acteurs ? Cela dépend du territoire, des enjeux et de l'histoire de ce territoire* »

❖ *Adapter les acteurs en fonction des enjeux*

Un parc naturel régional (PNR) gère et valorise un territoire fragile avec les acteurs locaux. **En fonction de l'enjeu (agricole, environnemental...) nous nous demanderons quels acteurs mobiliser.** Le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin gère 30 000 ha de zones humides classées au niveau international et mondial (convention Ramsar, directive habitat, zone de protection spéciale (ZPS). Sur cette zone, la cohabitation agriculture - biodiversité fonctionne. Plus encore, la préservation des zones humides serait impossible sans les agriculteurs.

En 1989, les élus locaux se sont mobilisés pour stopper la dévitalisation du territoire des Marais du Cotentin et du Bessin. Ces acteurs ont créé le PNR, structure fédératrice capable de motiver les populations, les associations et tous les partenaires locaux. **L'ingénierie mise en œuvre par le PNR a permis à son tour de mobiliser les acteurs importants pour l'enjeu de sauvegarde :** les agriculteurs, les communes (pour gérer les marais communaux), les syndicats de propriétaires et, au fil de l'histoire, les usagers (pêcheurs, chasseurs, associations environnementales, les randonneurs et les touristes). Le PNR a également permis de réunir les acteurs afin de gérer les conflits d'usages sur la zone.

Clélie MATHIAS

Avez-vous d'autres exemples ?

Yves FRANCOIS

Le Conservatoire régional des espaces naturels (CREN), réunissant des acteurs locaux spécialistes en environnement, a récemment entrepris de réhabiliter et d'entretenir un terrain militaire d'entraînement de 1 200 ha grâce à la création d'un élevage de moutons. Sur le même territoire cohabitent un camp militaire et une exploitation agricole qui, avec l'objectif d'être rentable, a la charge de protéger la biodiversité du site.

Quels outils pour développer la biodiversité ?

❖ *Le conseil sur les bonnes pratiques agricoles*

Rémi HAQUIN

La façon de produire influence fortement la préservation ou l'amélioration de l'environnement. Les coopératives organisent l'offre agricole mais conseillent également les exploitants. Notre coopérative VALFRANCE, adhérent à FARRE, a choisi de développer l'agriculture raisonnée en partenariat avec les chambres d'agriculture de Seine et Marne et de l'Oise. Nous avons pour objectif d'obtenir le maximum de qualification « agriculture raisonnée ». A travers cette démarche, les agriculteurs sont amenés à considérer les éléments fixes du paysage (par exemple le maintien des haies). La sensibilisation intellectuelle et l'effet pédagogique obtenus sont favorables à la re-création de biodiversité.

Les conseillers technico-commerciaux, qui ont trop souvent la réputation d'être là seulement pour vendre, ont eux aussi appris que le revenu agricole est formé par le produit et par la façon de produire.

❖ *Le partenariat comme outil de gestion concertée sur un territoire*

Paul HAVET

Le premier outil est le partenariat. Bénédicte Colineau a placé le Parc en porteur de projet, or je pense que le projet d'un territoire ne doit pas être porté par un organisme autour duquel s'agglomèrent des partenaires. Au contraire, dans l'intérêt du projet, l'ensemble des partenaires devrait se rassembler pour créer une structure nouvelle de type associatif porteuse du projet commun.

Ainsi l'association « Hommes et territoires » regroupe l'office de la chasse, les chambres départementales et régionales d'agriculture, les fédérations départementales et régionales de chasseurs, l'Etat et les collectivités régionales.

La prise en compte de la biodiversité demande un travail collectif et ne se limite pas à l'échelle d'une exploitation car les espèces sauvages ne se limitent pas aux frontières d'une exploitation. La biodiversité demande donc de s'ouvrir à une gestion concertée entre voisins.

Inventer une gestion concertée sur un territoire est un travail d'endurance qui demande une réflexion avec les agriculteurs pour définir les évolutions intégrables dans leurs exploitations compte tenu des contraintes économiques et sociales.

Par ailleurs, la biodiversité n'est pas unique, et elle ne s'impose pas à tous de la même façon. Au contraire, **la biodiversité est un objectif partagé sur la sauvegarde d'un certain nombre d'espèces dont les enjeux ont été identifiés**. Le choix de cet objectif dépend des caractéristiques du territoire.

❖ *Les outils de diagnostic et de préconisations techniques*

Des outils de diagnostic existent, comme le Landwise présenté par Paul Cobb ou la méthode d'évaluation de la biodiversité en grandes cultures, sur laquelle Céline Cervek (association Hommes et Territoires) a beaucoup travaillé. Cette méthode inclut un document détaillant toutes les implications des questions du diagnostic en matière de biodiversité.

De plus, un certain nombre d'ouvrages, comme Agriculture et biodiversité de Julie Bertrand, décrivent des techniques pour faire évoluer les pratiques et les systèmes agricoles. Nous avons également publié une revue qui présente les résultats de la mise en œuvre de ces préconisations.

❖ *Des outils pour mobiliser les acteurs : partenariats, financements, réseau d'information*

Bénédicte COLINEAU

Structure particulière, le Parc est un lieu de médiation et de fédération des acteurs. La chartre du Parc, signée pour 10 ans, est un contrat sur un projet de territoire construit avec les acteurs. Le Parc, constamment, procède avec pédagogie et mobilise les acteurs.

Pour maintenir vivante et fonctionnelle la zone des marais, le PNR a cherché à maintenir une activité agricole viable sur le territoire. Des outils comme les opérations locales agri-environnementales, les MAE, les contrats territoriaux d'exploitation (CTE) puis les contrats

d'agriculture durable (CAD), ont servi à mobiliser les agriculteurs sur des mesures comme la fauche tardive, l'entretien des fossés, des haies et des pâturages...

Yves FRANCOIS

Les CAD ont remplacé les CTE, mais leurs financements ont diminué, tout comme leur souplesse. Ces outils semblent être sur le déclin bien que les agriculteurs les aient assimilés. En effet, pour eux, signer des contrats sur lesquels ils s'engagent avec à la clé une rémunération est un axe de progrès intéressant. Des conventions peuvent être aussi signées avec les municipalités sur, par exemple, des protections de captage, qui, indirectement sauvegardent la biodiversité. La qualification « agriculture raisonnée » est un autre outil utile à la biodiversité car elle replace l'exploitation dans sa globalité dans une dynamique de progression. J'ai découvert, grâce à Dominique Soltner, une approche de l'agriculture sortant du schéma « filière – production ». Ensuite, travaillant en Isère sur des productions diversifiées, loin de m'enfermer dans une filière, j'ai pu adopter une démarche globale et développer des partenariats.

Le partenariat est la clé essentielle dans la réussite de la biodiversité.

Rémi HAQUIN

La jachère et les bandes enherbées sont des contraintes que nous devons plutôt utiliser comme des outils de sauvegarde de la biodiversité. Sur mon exploitation, je pratique la jachère faunistique, favorable au développement du faisan naturel.

En montagne, sur des bassins de production laitière et fromagère, des coopératives comme JEUNE MONTAGNE organisent une activité économique pour maintenir ou retrouver une activité traditionnelle du territoire.

Paul HAVET

En France, la diversité des territoires agricoles et des situations naturelles est telle qu'il serait opportun de **créer un réseau de partage de l'information sur résultats des expérimentations menées en matière de biodiversité.** L'ONCFS a donc décidé de signer une convention cadre avec l'APCA, la FNSEA et la fédération nationale des chasseurs pour remettre en place un réseau « agrifaune ».

Aujourd'hui, de nouveaux outils de défiscalisation apparaissent. En effet, la loi sur le développement des territoires ruraux introduit un allègement de la taxe sur le foncier non bâti sur des zones d'intérêt environnemental et une défiscalisation totale des zones Natura 2000. Pour les zones humides, le MEDD met en œuvre des moyens financiers afin de compenser les surcoûts de gestion. Les Régions allouent également des moyens importants sur des projets de territoires.

Yves FRANCOIS

Sur l'île Crémieux, territoire en zone Natura 2000 trois étoiles avec 25 espèces protégées, une association d'environnementalistes a créé un espace naturel sensible, comprenant un étang entouré de terres cultivées. Grâce aux CTE, puis aux CAD, les deux agriculteurs concernés ont contribué, avec fierté et sans pénalité financière, à la protection et à l'amélioration de cette zone de biodiversité. Ce projet a aussi pu réussir grâce aux financements privés accordés par un grand cimentier français. **La dynamique financière est efficace et doit donc être développée par les pouvoirs publics.**

Débat

De la salle (Hervé POMMEREAU, agriculteur et administrateur FARRE 28)

Face aux pertes de revenu de l'agriculture céréalière, dédier des surfaces à la biodiversité représente un coût économique. Adoptons une vision collective plus offensive de la gestion de la biodiversité pour faire naître la notion de service rémunéré.

Yves FRANCOIS

Le concept de patrimoine rural reprend cette idée puisqu'il concerne la préservation et la valorisation des ressources (l'eau, l'air, la terre, la biodiversité, les paysages, le patrimoine bâti et les savoir-faire). Au regard du succès des journées nationales du patrimoine, je pense que le patrimoine rural est un élément fédérateur entre la société et les agriculteurs.

De la salle (Luc GUYAU, président de l'APCA)

Je consacre 300 euros par mois sur mon revenu à la mise aux normes environnementales de mon exploitation, sans retour sur investissement. Comment inclure l'engagement sur la biodiversité à l'activité économique ? Le premier service public à rendre à la nature, c'est de maintenir une vie économique, certes maîtrisée, mais dynamique.

Yves FRANCOIS

En complément, je souligne que l'APCA travaille sur l'agroforesterie, c'est-à-dire la plantation d'arbres dans des champs de céréales. Certains agriculteurs français utilisent déjà des cultures intermédiaires qui accroissent la biodiversité.

De la salle (Gilles THEVENET)

Parcelle, exploitation, bassin de production, territoire sensible...pourrions-nous définir quelques critères simples pour appréhender à quelle échelle d'espace et de temps il nous faut travailler la biodiversité ?

Paul HAVET

Nous travaillons pour la faune sauvage sur des territoires d'environ 20 000 ha. Les effets des aménagements (bandes d'herbes, haies...) sont visibles après 5 cinq ans.

De la salle (Paul CAMPAS, agriculteur FARRE 53)

Les revenus des agriculteurs, qui conditionnent la biodiversité, dépendent des fluctuations mondiales : la prise en compte de la biodiversité par les agriculteurs doit donc être mondiale, et non se limiter à la France ou à l'Europe.

Les consommateurs français demandent des produits sains et de bonne qualité gustative incluant la prise en compte du bien-être animal. Mais au moment de l'achat, ils se tournent vers la grande distribution et des prix à la baisse. Les aides CAD sont transitoires (5 ans) et les agriculteurs aspirent à une juste rémunération de leur travail plutôt qu'à l'assistanat.

Yves FRANCOIS

Nous devons communiquer vers les consommateurs. 2,3 % de la population active, occupent, avec les forestiers, 80% du territoire, les agriculteurs ont donc besoin de partenaires. L'échange des savoir-faire et des compétences entre agriculteurs et environnementalistes fédérés est une base pour obtenir de bons résultats et maintenir les revenus agricoles. Les prix baissent et les charges

augmentent, mais nous devons intégrer la gestion du patrimoine rural dans notre réflexion pour anticiper et réussir.

Paul HAVET

Un agriculteur produit de la biodiversité pas seulement pour les autres, mais aussi pour faire fonctionner son propre système de production.

Les pouvoirs publics doivent nécessairement, comme le prévoit le plan agriculture de la stratégie nationale pour la biodiversité, maintenir la permanence des contrats entre les collectivités et les agriculteurs. Si les exigences de biodiversité ne sauraient être identiques partout, une exigence minimale doit être imposée de manière à éviter les « déserts ». Les objectifs de biodiversité seront donc fixés territoire par territoire.

De la salle (Luc GUYAU, APCA)

Je propose de supprimer la PAC pour la remplacer par une politique alimentaire territoriale et agricole commune. En effet, il est difficile de savoir si les 40 milliards d'euros de la PAC sont attribués à l'agriculture, à l'environnement, aux territoires ou à l'alimentation. Les agriculteurs sont critiqués à cause des subventions alors qu'ils sont au service de la société.

De la salle (Danielle GADEAU, PARUS'S)

La production de biocarburants ne va-t-elle pas augmenter l'usage des produits phytosanitaires ? Seront-ils aussi contrôlés que pour les produits alimentaires ? Quel sera l'impact des cultures sur la biodiversité ? Quel bénéfice y a-t-il à importer de la nourriture et à produire des biocarburants ?

Yves FRANCOIS

La production des biocarburants sera limitée par le respect des pratiques agronomiques (rotation). La maîtrise des produits phytosanitaires passe par le maintien d'écobilans positifs sur la base d'une agriculture toujours raisonnée. Par ailleurs, la réduction de la surface destinée à l'alimentation provoquera peut-être une augmentation du prix des produits alimentaires.

Rémi HAQUIN

Nous ne pourrions pas adopter deux modes de culture car une grande partie des co-produits des biocarburants sera destinée à l'alimentation animale : les contraintes vis-à-vis des produits phytosanitaires seront donc identiques.

De la salle (Daniel TONNELIER, président de l'association Hommes et territoire)

Je suis choqué que les commissions de remembrement cherchent encore à détruire les bosquets, les haies...au détriment de la biodiversité. Nous pourrions imposer un certain pourcentage de haies réparties sur l'ensemble d'un département. Conservons les espaces déjà présents au lieu de dépenser de l'argent à les détruire pour en créer d'autres !

Yves FRANCOIS

Les remembrements ont évolué et sur mon secteur, les haies sont mieux conservées et entretenues. Une stratégie globale est à développer avec l'ensemble de la société, à l'image du corridor biologique qui est en cours d'installation, en pleine zone industrielle, entre les Parcs du Vercors et de la Chartreuse.

Allocutions de clôture

Se ré approprier la biodiversité

BERNARD GUIDEZ

Président de FARRE

[Texte intégral]

Madame la Ministre,

C'est avec un réel plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui pour conclure ces 9^e rencontres FARRE de l'agriculture raisonnée à l'UNESCO. Je sais que vous revenez de votre municipalité pour une cérémonie des vœux, alors permettez-moi de vous souhaiter une excellente année 2006, année qui je l'espère nous permettra d'approfondir et de renforcer collectivement le lien qui relie l'agriculture à l'environnement.

Ces dernières années, nous avons invité à notre colloque alternativement ministres de l'Agriculture et de l'Ecologie. C'est bien la preuve que FARRE a intégré dans son analyse la prise en compte de la dimension environnementale. Madame Bachelot, était venue, il y a deux ans, pour débattre de la contribution de l'agriculture raisonnée au développement durable. Cette année, nous avons voulu aller plus loin et approfondir la notion de biodiversité, non pas pour céder à je ne sais quelle mode, mais parce que la relation avec le vivant est au cœur de la mission de l'agriculteur. De plus, des acteurs environnementaux nous ont sollicités pour travailler sur cette problématique et les agriculteurs FARRE ont manifesté un réel enthousiasme.

Je sais que ce thème correspond aussi parfaitement à vos préoccupations, madame la Ministre, puisqu'au début du mois de décembre vous avez lancé 7 plans d'action pour la sauvegarde de la biodiversité avec l'objectif central de stopper la perte de la diversité biologique en France d'ici 2010, et ceci, dans la droite ligne des engagements du Sommet de Kuala Lumpur signés en 2004 par l'ensemble des pays.

Avant de vous faire part de nos propositions en la matière, permettez-moi de vous dire quelques mots sur FARRE qui, comme toute structure, évolue et se transforme au fil du temps. J'ai d'autant plus de facilité à le faire que nous avons réalisé en début d'année un séminaire de réflexion pour faire le bilan de notre activité en listant nos forces mais aussi nos faiblesses afin de définir quelques orientations stratégiques pour l'avenir.

En tant que nouveau président, cet exercice de réflexion prospective m'est apparu d'autant plus nécessaire que la crise qui secoue le secteur agricole interpelle au premier chef une organisation comme la nôtre : **une organisation qui a pour objectif de faire de la communication et de trouver l'énergie pour promouvoir une dynamique de progrès en agriculture.**

Or, ne nous voilons pas la face ! Il est de plus en plus difficile d'entraîner des acteurs économiques dans une attitude positive lorsque ces derniers constatent tous les jours que les signes négatifs

s'accumulent : - 2,6 milliards de restitution à l'export à l'OMC, moins 15% pour le budget de la PAC, et enfin le dernier chiffre tombé le 16 décembre, moins 10% pour le revenu des agriculteurs.

Dans ces conditions, la ligne de crête est de plus en plus étroite pour FARRE :

- d'un côté, nous fédérons les espoirs de tous ceux qui veulent engager un dialogue approfondi avec les nouvelles parties prenantes de la société et qui nous pressent d'aller plus loin et plus vite
- de l'autre, nous cristallisons les critiques de tous ceux qui considèrent que l'environnement est une sorte de « science pure » qui ne souffre d'aucun compromis et pour qui le mot d'ordre est « touche pas à mon environnement ».

La réalité de l'agriculture est meilleure que cette image manichéenne que l'on veut nous faire croire. Elle est surtout beaucoup plus complexe.

Je veux donc profiter de l'occasion pour dire à tous les « marchands d'angoisse », comme les qualifie Michel Serres, que ce n'est pas en jetant l'anathème sur l'agriculture raisonnée qu'ils font avancer l'attitude des agriculteurs, ni en attisant des peurs comme le font certains toxicologues qui pratiquent l'amalgame en faisant un lien systématique entre pesticides et cancers.

Je veux également rassurer ceux qui spéculent sur l'avenir de FARRE en leur précisant que ce n'est pas parce que la qualification est en marche que nous allons nous transformer en une « chambre d'enregistrement » chargée de calculer le nombre d'exploitations qualifiées.

Non ! Notre détermination reste intacte et s'appuie sur deux idées-forces :

D'abord, nous voulons tout faire pour que les agriculteurs qui font qualifier leur exploitation témoignent de la conviction que l'environnement n'est pas un ennemi mais bien le nouvel allié de leur performance économique.

-Ensuite, nous considérons que la normalisation des exploitations n'est pas une fin en soi mais une étape nécessaire pour qu'un processus d'amélioration continu et d'innovation s'enclenche dans chaque exploitation.

C'est l'ambition politique que nous avons affirmée lors de notre séminaire.

A FARRE, nous voulons **« être reconnus comme l'espace de dialogue capable de fédérer le monde agricole et la société pour promouvoir et faire reconnaître une agriculture de progrès portée par des Hommes fiers de leurs métiers, respectueux de l'environnement et du développement durable ».**

Voilà madame la Ministre : dialogue avec la société, fierté du métier, démarche de progrès et engagement dans le développement durable, telles sont les motivations et les caractéristiques de l'auditoire devant vous.

Nous avons, d'un côté, **des agriculteurs confrontés à ce contexte économique brutal mais qui ont « le goût de l'avenir », et qui consacrent du temps et de l'énergie pour communiquer et convaincre que l'agriculture doit se moderniser et innover.** Ils démontrent au quotidien que c'est davantage une question d'attitude que d'aptitude.

Nous avons, de l'autre, des organisations professionnelles, des entreprises agroalimentaires, des associations environnementales et de consommateurs, de plus en plus nombreuses, qui nous soutiennent et qui accompagnent le mouvement de fond que nous avons engagé depuis maintenant

11 ans. Je voudrais profiter de l'occasion pour les remercier d'être présents à nos côtés et plus particulièrement les partenaires qui nous ont aidé pour l'organisation de ces 9^e rencontres et qui figurent sur les mallettes qui vous ont été remises.

Cette mobilisation d'une pluralité d'acteurs est indispensable si nous voulons réussir à enclencher une véritable dynamique de qualification sur le terrain.

La première mobilisation doit se faire en amont de l'exploitation avec tous ceux qui sont chargés d'apporter du conseil, de la formation ou des outils d'évaluation aux agriculteurs pour les aider à transformer leurs contraintes en opportunité. Bref, plutôt que de pleurer sur nos problèmes, agissons ensemble pour partager nos solutions.

La journée nationale sur l'agriculture raisonnée, organisée conjointement, le 12 novembre dernier, par l'APCA, la FNSEA, les JA et FARRE est, de ce point de vue, révélatrice de l'efficacité de cette stratégie commune. En effet, c'est cette synergie qui a permis de convaincre le gouvernement qu'il fallait donner un **signe tangible de reconnaissance aux agriculteurs qui font l'effort de se qualifier.**

Qu'on ne s'y trompe pas ! La décision d'attribuer 1 000 € par exploitation qualifiée est une double victoire.

C'est d'abord une victoire psychologique qui va décider les agriculteurs encore réticents à l'idée d'engager des charges pour atteindre le niveau du référentiel.

Mais c'est surtout une victoire politique, qui démontre enfin aux agriculteurs **qu'à côté d'une logique de contraintes et de taxation qu'incarne le principe de la conditionnalité des aides, le gouvernement reconnaît et encourage une logique de progrès et les pratiques vertueuses des agriculteurs attendues par la société.**

J'insiste beaucoup sur ce point car c'est **la même logique qui permet aux exploitations qualifiées de bénéficier d'une moindre pression sur les contrôles au titre de la conditionnalité.** A ceux qui considèrent cette mesure comme discriminante, je tiens à dire qu'ils se trompent.

Car en l'espèce, il n'est pas question de nous soustraire aux contrôles, bien au contraire, mais de considérer que l'échantillon statistique qui va permettre de contrôler 1% des agriculteurs français est majoritairement constitué d'exploitations dites à « plus fort risques » pour reprendre le terme du Ministère. Or, comme les exploitations qualifiées n'entrent pas dans cette catégorie, il est mathématiquement prouvé que la pression aux contrôles sera moins forte pour les exploitations qualifiées.

Alors, ne soyons pas schizophrènes! Et ne boudons pas une mesure que nous avons réclamée l'an dernier, ici même, au ministre de l'Agriculture.

Pour terminer sur ce point, vous me permettez, madame la Ministre de saluer notre ancienne Présidente, Christiane Lambert qui a joué un rôle déterminant pour arracher ces décisions. Christiane, nous avons eu l'occasion de te dire merci en juin dernier, à l'assemblée générale, mais je voulais aujourd'hui devant l'ensemble des agriculteurs et des sympathisants de FARRE saluer une nouvelle fois toute l'énergie positive que tu as su insuffler au réseau. Après 6 mois de présidence, je mesure encore mieux la profondeur du sillon que tu nous as tracé. Avec le conseil d'administration, nous allons tout faire pour engranger d'autres résultats. Merci Christiane !

La deuxième mobilisation que nous appelons de nos vœux se situe en aval de l'exploitation, car un agriculteur qui se qualifie ne peut pas, seul, valoriser sa démarche sur un plan économique.

Bien sur, ne l'oublions pas, **la qualification reste d'abord un excellent moyen d'optimiser ses marges et de réduire ses coûts mais pour la valorisation des productions, il n'y a pas trente six solutions.** Il faut éviter les qualifications en « timbre-poste » pour capitaliser les bénéfices cumulés sur un bassin de production ou au sein d'une filière.

Je voudrais citer sur ce point l'exemple de la Coopérative VALFRANCE et de son président Rémi Hacquin qui a témoigné aujourd'hui. Cette coopérative est en train de démontrer qu'inscrire l'objectif de qualification dans son projet stratégique, ça paye !

Ainsi, en collaboration avec FARRE et la chambre d'agriculture de l'Oise, le conseil d'administration de la coopérative a constitué quinze groupes d'échanges sur le terrain, avec une vingtaine de sociétaires, animé chacun par un administrateur et un technico-commercial, avec un objectif de qualifier 150 exploitations courant 2006. D'ores et déjà, 40 étaient qualifiés le 31 décembre dernier. Cet engagement dans l'agriculture raisonnée, VALFRANCE ne le fait pas par simple opportunité mais tout simplement parce qu'après avoir obtenu les certifications ISO 9000 et 14000 de ses outils industriels, elle considère que la qualification agriculture raisonnée de ses céréales représentent un levier pour devancer ses concurrents et sécuriser ses contrats qualité, comme celui de DANONE par exemple. Ce n'est pas le hasard si Frank Riboud, PDG de cette entreprise, déclarait ici même en novembre dernier, dans un colloque sur le développement durable, que pour lui, la solution passait par l'agriculture raisonnée.

L'un de nos objectifs prioritaires était de convaincre le secteur économique, coopératives ou négociants. Les nombreuses demandes d'interventions auxquelles nous avons répondu ce dernier trimestre sont autant de promesses pour l'avenir.

De même, il est intéressant de noter qu'une marque nationale de biscuits est en réflexion pour lancer une stratégie de différenciation marketing basée sur la production de biscuits issus de céréales qualifiées agriculture raisonnée.

Si nous réussissons cela dans trois ou quatre produits ou filières, alors **l'agriculture raisonnée ne deviendra pas un « permis d'exploiter » mais constituera un véritable levier pour redonner de la valeur ajoutée au niveau du producteur.**

J'en veux pour preuve l'opération de communication que nous avons réalisée en fin d'année, « **l'agriculture raisonnée, une nouvelle façon de consommer** », destinée à la presse spécialisée, celle qui touche le consommateur.

Pour réaliser cette opération, nous nous sommes adressés à « l'atelier des chefs » qui propose tous les jours des cours de cuisine à Paris. Nous avons invité des journalistes de la presse culinaire et féminine à venir réaliser eux-mêmes un menu à partir de produits exclusivement « agriculture raisonnée » et sur les conseils d'un grand chef.

30 journalistes ont répondu à notre invitation et ont découvert avec enthousiasme la prise en compte de la dimension environnementale des agriculteurs sur l'ensemble de l'exploitation. Au cours de cette rencontre chaleureuse et conviviale entre les producteurs et les journalistes, ces derniers nous ont confirmé que notre éthique correspond bel et bien aux attentes de nos concitoyens. Au fond, c'est bien une nouvelle façon de consommer !

Nous verrons dans les deux mois qui viennent et surtout au moment du salon de l'agriculture les retombées « presse » de cette opération. D'ores et déjà, il est instructif de noter que ces journalistes, tous les jours à l'écoute des consommateurs, nous ont plusieurs fois répété qu'à côté des signes officiels de qualité que sont le label, l'AOC ou le Bio, les consommateurs souhaitent plus de transparence et plus d'informations sur les pratiques.

Voilà, madame la Ministre. A FARRE, vous l'aurez compris, nous voulons être des « chevaux de devant » pour reprendre l'expression du président de notre conseil scientifique, Gilles Thévenet, et notre volontarisme nous incite à faire nôtre cette citation du philosophe Jean Grenier qui considère « *qu'avec le temps, le mur ne nous apparaît plus comme un obstacle à franchir mais comme une surface à déchiffrer* ».

C'est cette même attitude de recherche et d'anticipation qui nous conduit aujourd'hui à approfondir le thème de la biodiversité. Car pour nous, la biodiversité n'est pas le concept intellectuel et abstrait que nous décrivent certains.

Certes, le sujet est complexe et difficile à cerner dans une définition précise car ses enjeux ne s'expriment que dans une échelle du temps assez longue. Rappelons à ceux qui vivent au rythme des feux rouges que l'agriculture vit au rythme des saisons.

Mais c'est aussi un sujet qui nous concerne directement, non seulement parce que le vivant est au cœur de notre mission de producteur, mais surtout parce que l'avenir de l'agriculture est conditionné par notre capacité à devenir des producteurs de biens environnementaux au bénéfice de toute la société.

Pour utiliser une métaphore, je dirais que la biodiversité ressemble à un orchestre, l'orchestre de la vie. Chaque instrument peut fonctionner seul mais chacun a besoin de l'autre pour que le son rayonne.

De la même façon, la biodiversité n'est pas une simple juxtaposition de plantes, d'insectes, d'oiseaux et de mammifères. C'est un système qui ne fonctionne qu'à travers des relations d'interdépendance entre tous ces éléments.

Dans l'orchestre, si le violon disparaît, aucune anomalie ne sera perceptible car les autres pallieront son absence. Par contre, si vous enlevez le basson ou la flûte traversière, vous aurez l'impression que la partition a des trous ou que le chef d'orchestre a sauté une mesure parce que ces instruments sont peu nombreux, voire uniques.

Le problème auquel notre pays est confronté en matière de biodiversité est un peu celui là : notre orchestre est l'un des plus puissants au monde puisque la France abrite des richesses naturelles extraordinaires : c'est le seul pays à être présent dans 5 points chauds de la biodiversité mondiale ; son domaine maritime est le deuxième du monde avec 11 millions de km². Enfin, la diversité des paysages des régions françaises en fait la première destination touristique avec plus de 70 millions de visiteurs chaque année.

Mais ce patrimoine se fragilise puisque notre pays est classé au 4^e rang mondial pour les espèces animales menacées et au 9^e rang pour les plantes.

Pour sa part, l'agriculture contribue à la diversité biologique par la sélection de races et des variétés, par la création d'habitats spécifiques, mais il arrive aussi qu'elle la réduise en

simplifiant son parcellaire et ses cultures ou en raisonnant insuffisamment son intensification.

Dans ces conditions, que pouvons nous faire pour que notre orchestre retrouve son équilibre et que le son des cymbales ne couvre pas le frémissement des cordes ? Et que peut faire une organisation modeste comme la nôtre ?

Des choses simples mais concrètes comme vous le faites vous-même, madame la Ministre, lorsque vous vous rendez, par exemple à Roissy, avant les fêtes, pour sensibiliser les voyageurs à ne pas participer au pillage de certains sites remarquables de notre planète mais à adopter une consommation responsable. En la matière, nous avons besoin d'un véritable chef d'orchestre qui montre l'exemple et cela ne peut être que vous, madame la Ministre.

A FARRE, nous voulons aussi agir et sensibiliser les agriculteurs pour qu'ils se réapproprient la biodiversité, pour reprendre la formule de Guy Riba.

C'est ce principe d'action qui nous a conduit à répondre favorablement à la sollicitation de la LPO pour participer à un programme expérimental de reconquête de la biodiversité.

Ce programme qui mobilise 50 exploitations FARRE, 50 de la Fédération nationale des agriculteurs biologiques (FNAB) et 50 de la FNCIVAM va nous permettre de croiser nos expériences, donc de progresser et de proposer des pistes d'action aux agriculteurs qui se posent la question simple : comment puis-je à la fois tenir un raisonnement économique et mettre en œuvre des pratiques pertinentes pour améliorer la biodiversité ?

Nous proposons donc aux agriculteurs de réaliser un diagnostic environnemental qui caractérise les différents milieux et recense les espèces ou groupes d'espèces déterminantes présents sur l'exploitation.

A partir de là, des mesures concrètes et des protocoles de suivi sont proposés à l'agriculteur comme la création de corridors biologiques.

En effet, nos pratiques agricoles au fil du temps ont tendance à uniformiser le paysage et à fragmenter les espaces naturels. Cela provoque un isolement des populations et entraîne une plus grande fragilité des communautés animales ou végétales. Des actions telles que la plantation de haies ou la mise en place de bandes enherbées permettent de recréer des liens entre les bosquets ou les forêts et favorisent ainsi la circulation des individus et des espèces.

D'autres actions sont entreprises avec d'autres partenaires, car agir sur la biodiversité nécessite d'intervenir sur une multitude de facteurs. Cela passe aussi par la capacité des acteurs d'un territoire à dialoguer et à se mobiliser.

L'exemple du partenariat réalisé avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, avec l'association Hommes et Territoires en Eure et Loire démontre comment - **en organisant l'espace, en créant une mosaïque de milieux, en valorisant les linéaires et les bords de champs - on peut avoir une action significative sur les espèces cynégétiques.**

Nous avons également vu que la démarche des Parcs naturels régionaux était exemplaire en réussissant à mobiliser les acteurs d'un territoire et à mener des actions concertées tout en développant un tourisme respectueux de l'environnement.

D'autres actions moins médiatiques existent également dans les fermes de notre réseau. Ainsi, je me souviens de la réaction d'étonnement de Madame Tokia Saifi, secrétaire d'Etat au

Développement durable, lorsque Jean-Claude Galland lui avait montré les comptages des différentes espèces d'hirondelles qu'il réalisait depuis plusieurs années sur son exploitation. La ministre était stupéfaite de voir que les hirondelles venaient chercher le « gîte et le couvert » juste à côté de sa porcherie.

Enfin, je veux aussi citer l'exemple de Catherine et Hervé Huitric, agriculteurs FARRE en Loire Atlantique, au cœur des marais salants de Guérande. Ils se sont spécialisés dans la production de légumes anciens et originaux : courge, butternut, cordifole, arroche. Ce sont quelques-unes des variétés anciennes qu'ils remettent au goût du jour. Voilà un bel exemple d'une biodiversité domestique réussie !

En réalité, comme nous l'ont démontré ce matin Jean-Marc Thullier, Pierre Martin et Bernard Fernandez, les agriculteurs ont tout intérêt à s'investir rapidement dans une démarche de biodiversité : en ne considérant plus la parcelle mais l'ensemble de l'exploitation comme une entité en lien avec son territoire, ils vont découvrir que les zones non productives sont utiles aux terres cultivées, que de nombreux auxiliaires peuvent rendre de nombreux services gratuits, et que la biodiversité favorise l'activité biologique et améliore la fertilité du sol.

En résumé, en intégrant la biodiversité dans son acte de production, l'agriculteur va renouer des liens : des liens avec son territoire, mais aussi avec la population locale, les élus, les associations. Car les actions entreprises trouvent généralement écho auprès des promeneurs, des chasseurs, des naturalistes.

Penser biodiversité, c'est donc améliorer son environnement social.

Pour conclure, je voudrais m'appuyer sur deux témoignages qui caractérisent parfaitement le contexte dans lequel nous évoluons.

Michel Serres, tout d'abord, notre grand témoin de la matinée, nous rappelle une évidence sociologique : « *la plus grande révolution du XX^e siècle a été l'urbanisation ; c'est la première fois que la grande majorité des français ne connaissent pas la terre, car ils sont issus d'une famille qui n'en vit pas !* ».

De son côté, Christophe Lambert, PDG de PUBLICIS, vient d'écrire un livre sur « la société de la peur » et écrit : « *les Français ne voient plus l'avenir comme une promesse mais comme une menace... A trop exploiter les peurs, on attise les haines...L'étendue des peurs est telle qu'elle obère la raison sociale...* ».

Face à ce contexte d'individualisme et de peur exacerbés, la question de la relation entre l'homme et la nature appelle de notre part un sursaut de responsabilité.

Trois choix s'offrent à nous.

Le premier consiste à tellement privilégier la nature qu'elle en devient peu productive. Rappelons simplement que les démographes nous annoncent qu'il y aura 9 milliards d'individus à nourrir vers 2050. Pouvons-nous dans ces conditions ne pas assumer notre responsabilité nourricière ?

La deuxième, où l'Homme libère sa puissance, liée à ses intérêts immédiats. Les réactions de la nature ne se font pas attendre. Le réchauffement climatique en est un exemple. L'agriculture s'est parfois située dans cette perspective. Effectivement, cela n'est pas durable.

La troisième voie est **celle d'un équilibre dans notre responsabilité de nourrir l'humanité et pourquoi pas de lui fournir une partie de son énergie renouvelable d'une part, et de préserver l'avenir de notre planète d'autre part.**

Lorsqu'il pose un acte technique, l'agriculteur en mesure ses conséquences techniques et également économiques. Depuis une décennie - et FARRE a contribué à le mettre en valeur - les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à en mesurer aussi les conséquences environnementales. Cela remet en cause nos façons de travailler, mais le défi mérite d'être relevé.

Le monde agricole réussira dans cette entreprise comme il a réussi les précédentes. Mais toute action se conçoit mal sans critère d'efficacité. La recherche doit nous aider dans cette triple évaluation technique, économique et environnementale. Nous sommes heureux de voir que nos idées progressent mais c'est un travail de longue haleine.

« Il est vain si l'on plante un chêne, d'espérer s'abriter bientôt sous son feuillage » disait St Exupéry.

Pour ma part, je suis certain que grâce à nos racines, grâce à nos valeurs, cet arbre symbole de la biodiversité produira les fruits que nous attendons de lui.

Je vous remercie.

Réduire plus vite le prix payé par l'environnement

NELLY OLIN

Ministre de l'Ecologie et du Développement durable

[Texte intégral]

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les responsables professionnels,
Mesdames et Messieurs,

C'est très volontiers que j'ai répondu à votre invitation de venir clôturer votre journée d'étude. J'ai en effet tenu à témoigner au-delà du thème particulièrement opportun de ces 9^e rencontres, la biodiversité, de l'intérêt que je porte et que porte mon ministère aux responsables qui, comme vous, s'engagent dans des démarches volontaires favorables à l'environnement.

Vous n'êtes pas les seuls bien entendu et je ne voudrais pas, avec ses propos, qu'on en vienne à croire que je néglige toutes les initiatives prises depuis de nombreuses années dans le monde agricole pour améliorer sa relation à l'environnement.

Qu'il s'agisse, sans les citer toutes, des actions conduites par les chambres, les coopératives ou qu'il s'agisse par exemple de l'agriculture biologique.

Toutefois, d'une certaine manière, les agriculteurs engagés dans l'agriculture raisonnée font à mes yeux figure de pionniers.

Pionniers car vous avez bâti une démarche exigeante d'enregistrement de données, de suivi, d'évaluation, et de restitution ; car **vous mettez en œuvre en somme concrètement ce que j'appellerai « l'esprit de responsabilité ».**

C'est une des voies qui me paraissent propres à favoriser la réflexion personnelle de chacun des agriculteurs et, au-delà des exigences résultant du référentiel, c'est une voie propre à favoriser une réflexion interne à la profession agricole, non seulement sur les bonnes pratiques agricoles mais également sur les systèmes de production.

Vous le savez, ce n'est pas une découverte et ce n'est pas médire des agriculteurs que de l'affirmer, **l'agriculture demeure**, malgré tous les efforts engagés depuis de nombreuses années, **l'une des activités économiques dont l'impact sur l'environnement est le plus fort et même continue à s'accroître.**

Environ la moitié de la France est classée en zone vulnérable à la pollution par les nitrates. La présence de pesticides est détectée dans 80 % des stations de mesures des cours d'eau, et dans plus de la moitié des eaux souterraines.

Une grande majorité des milieux naturels aquatiques est aujourd'hui touchée par cette forme de pollution et beaucoup sont perturbés.

Par ailleurs, dans les quinze dernières années, l'artificialisation des milieux s'est poursuivie à un rythme accéléré et ce malgré les mesures agri-environnementales, la prime herbagère environnementale, les contrats d'agriculture durable et autres mesures destinées à favoriser la prise en compte de l'environnement par les agriculteurs. La surface en prairies a ainsi fortement diminué entre 1988 et 2000, le plus souvent au détriment des prairies naturelles.

Bien entendu, et depuis plus de vingt ans, la profession agricole n'est pas restée inactive face à ces conséquences des évolutions de l'agriculture, fortement liées aux évolutions du contexte économique. Elle a pris des initiatives très positives que je voudrais ici saluer et reconnaître.

L'une des grandes qualités de l'agriculture raisonnée est, de la part de ses initiateurs, d'avoir pris conscience que tous ces efforts pouvaient être plus fortement relayés par un engagement individuel de chaque agriculteur.

Vous avez spécialement pris conscience de l'exigence, croissante parmi nos concitoyens, que l'agriculture se réforme sur la question de l'écologie plus profondément qu'elle ne l'avait fait jusqu'alors, même si les progrès étaient déjà notables.

Cette exigence demeure. Elle s'accroît et je la partage.

J'ai aussi conscience que cette exigence se fait plus sensible alors même que l'avenir de l'agriculture apparaît moins lisible qu'il pouvait l'être avant la réforme de la PAC malgré les fortes garanties obtenues par le Président de la République en 2003.

Dans ce contexte de mutation rapide et d'exigence plus pressante de la part de nos concitoyens, je vois en l'agriculture raisonnée une démarche de progrès très opportune.

En conduisant l'agriculteur à rendre compte d'abord à lui-même de ses pratiques et de ses choix, non seulement elle l'amène à découvrir sur sa propre exploitation des champs d'amélioration parfois insoupçonnés (y compris pour les plus experts parmi vous), mais encore elle peut le conduire à remettre en cause son système de production.

L'agriculture raisonnée m'apparaît ainsi comme un puissant outil d'aide à la décision, c'est-à-dire pour l'agriculteur d'aujourd'hui, d'aide au changement.

Par exemple, en ce 11 janvier 2006, il est clair que l'agriculteur prévoyant cherchera à se prémunir, dans les choix qu'il fait en ce moment, contre la sécheresse que nous connaissons à l'été 2006, même s'il est encore trop tôt pour juger de la gravité de celle-ci. Etre engagé dans la démarche de l'agriculture raisonnée y aidera sans aucun doute.

Mais plus largement, les données issues de votre expérience peuvent éclairer d'un jour nouveau, croisés avec les résultats diffusés par les centres de gestion et par les instituts techniques, la réflexion vers des systèmes plus économes en intrants, moins dépendants, moins endettés et dont on peut attendre tout à la fois que leur impact potentiel sur l'environnement sera moindre et que leur capacité à évoluer rapidement sera plus grande.

Vous avez souhaité placer la diversité biologique au centre de vos réflexions. Ce choix est bien évidemment de pleine actualité.

Nul ne peut en effet nier les relations très particulières, de dépendance comme de transformation, qu'entretient l'agriculture avec le vivant, y compris avec le vivant sauvage.

Qu'il s'agisse d'usages encore non identifiés, ou du maintien des grands équilibres écologiques et de leur contribution à la résistance contre les maladies animales et végétales par exemple, qu'il s'agisse de la protection de nos ressources naturelles et spécialement de l'eau, de la protection contre les catastrophes naturelles, de la fertilité des sols comme de leur sauvegarde contre l'érosion, ce sont autant de fonctions qu'assure depuis la nuit des temps la diversité de la nature.

Pourtant, sans nous en rendre compte, **nous amenuisons lentement mais avec une terrifiante constance depuis plus de trente ans la capacité de la nature à remplir ces fonctions.**

C'est pourquoi il fallait prendre des initiatives nouvelles, aller vers des actions d'une autre nature que les politiques conduites jusqu'à présent.

La France s'est ainsi dotée en février 2004 d'une stratégie nationale pour la biodiversité.

Celle-ci fonde ses ambitions sur une plus large prise de conscience et sur une plus large mobilisation de notre société toute entière.

J'ai présenté en novembre dernier les sept premiers plans d'action sectoriels, établis chacun par le ministère compétent en lien avec mes services.

Le plan d'action agriculture, rédigé par le ministère de l'Agriculture avec les représentants de la profession, privilégie ainsi, comme tous les autres, les démarches partenariales.

Cinq grandes orientations sont proposées à cette fin, pour améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les politiques agricoles françaises comme dans les pratiques de terrain :

- **promouvoir la prise en compte** par les agriculteurs et leurs partenaires **de la biodiversité dans les démarches territoriales**
- **généraliser les pratiques agricoles favorables à la biodiversité** et améliorer celles à impacts négatifs
- **protéger et renforcer la diversité des ressources génétiques** pour l'agriculture et l'alimentation
- **assurer le suivi de l'évolution de la biodiversité en milieu rural** en lien avec les évolutions des pratiques agricoles
- **renforcer la sensibilisation et les compétences des acteurs de la filière, de l'enseignement, de la recherche et de l'encadrement agricoles** pour améliorer les interrelations agriculture - biodiversité.

Pour chacune de ces grandes orientations, le plan propose des actions concrètes et des objectifs chiffrés.

L'agriculture raisonnée est bien évidemment, comme je l'ai dit, à travers ses principes mêmes, à travers cet « esprit de responsabilité » qu'elle développe auprès des agriculteurs qui s'y engagent, appelée à participer complètement à chacun des objectifs du plan d'action.

De façon plus spécifique cependant, elle peut apporter plusieurs réponses originales ou innovantes.

Ainsi, à travers son volet territorial, l'agriculture raisonnée participe à l'intégration des enjeux agro-environnementaux propres à chaque territoire dans les projets agricoles ou dans les projets de développement local qui concernent ces territoires.

C'est une réponse concrète à la première orientation du plan d'action. Pour l'heure, ces volets sont proposés par peu de régions. Je souhaite que le plan d'action soit l'occasion de leur donner une nouvelle impulsion.

L'initiative que vous avez prise par ailleurs avec la Ligue pour la protection des oiseaux et le réseau des CIVAM de constituer dans le cadre d'une démarche volontaire un réseau d'une centaine d'exploitations pilotes, en 2006, répond parfaitement aux orientations de la stratégie.

Elle confirme le rôle de pionniers, de découvreurs de voies nouvelles que vous assumez au sein de la profession. Pour ma part, j'attends beaucoup de ces expériences.

De même, l'objectif que vous vous êtes fixés d'atteindre la qualification de 30 % des exploitations agricoles d'ici fin 2008, contribuera à promouvoir largement certaines pratiques agricoles favorables à la biodiversité. Pour l'heure, un peu plus de 1 000 exploitations sont qualifiées. Le plan d'action est pour elles un signal supplémentaire qu'elles agissent dans la bonne direction.

La modification récente du référentiel de l'agriculture raisonnée intervenue dans l'arrêté du 20 avril 2005 concernant l'exigence relative au paysage et à la biodiversité constitue également un progrès important dans le sens de la stratégie pour la biodiversité.

Identifier les zones de l'exploitation incluses dans un site Natura 2000, mettre en place les mesures conservatoires prévues par le document d'objectifs (DOCOB), et, en l'absence de ce dernier, identifier les milieux naturels à préserver et les maintenir en place, autrement dit, veiller à ne pas les détruire, me paraît bien évidemment une démarche volontaire extrêmement positive.

C'est une manière de démontrer que des agriculteurs modernes, pleinement engagés par ailleurs dans le combat économique peuvent, en même temps, être complètement conscients des enjeux de proximité que représentent la protection de la de nature et parfaitement qualifiés pour les prendre en charge.

Pour terminer mon intervention je souhaiterais insister sur un domaine qui concerne aussi bien la biodiversité que la qualité de l'eau : la question des phytosanitaires. Il s'agit incontestablement du sujet sur lequel sont le plus attendus aujourd'hui des progrès de la part de l'agriculture.

Les travaux de l'expertise scientifique collective INRA-CEMAGREF « Pesticides, agriculture et environnement : réduire l'utilisation des pesticides et en limiter les impacts » ainsi que ceux du programme du ministère de l'écologie sur l'« Evaluation et réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides » ont permis d'avancer des pistes pour améliorer les conditions d'utilisation des pesticides en agriculture ainsi que les moyens d'en réduire l'emploi et d'en limiter les impacts environnementaux.

Ces travaux montrent que les mesures prises, comme les bandes enherbées et les réglages de pulvérisateurs, sont indispensables mais sont un minimum qui ne suffit pas à résoudre les problèmes.

Le projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques adopté par le Sénat sera examiné à l'Assemblée nationale au printemps. Il **prévoit la transformation de l'actuelle taxe générale sur les activités polluantes concernant les pesticides (TGAP) par une redevance perçue par les agences de l'eau.**

L'objectif poursuivi sur ce point est de rapprocher le niveau de perception de cette redevance au plus près des agriculteurs. **Cette redevance permettra ainsi de créer une incitation à une utilisation raisonnée et efficace de ces intrants.**

Vous m'avez interrogé Président sur la possibilité d'un abattement pour les agriculteurs qualifiés dans l'agriculture raisonnée.

Votre demande me paraît légitime mais elle me semble déjà satisfaite. **Le projet de loi prévoit en effet que l'agence de l'eau peut verser une prime à l'utilisateur dans la limite de 30 % de la redevance acquittée, afin d'encourager les pratiques permettant de réduire la pollution de l'eau.**

Sans aucun doute en effet la qualification dans l'agriculture raisonnée donne-t-elle la garantie que l'agriculteur a réduit les risques de perte accidentelle de matière active dans le milieu, raisonne au plus juste le choix des matières actives, le choix des moments d'intervention et les doses épandues. Sans aucun doute cette garantie est un progrès que vous apportez.

Cependant ces avancées incontestables ne forment à mes yeux qu'une partie de la réponse : les questions liées au choix des systèmes de production demeurent.

La réponse qu'y apporte année par année chaque agriculteur est en effet fondamentale dans l'impact de son exploitation sur l'environnement. Tous les systèmes de production, tous les choix cultureux, ne font pas courir les mêmes risques à l'environnement.

Un exemple d'actualité parmi beaucoup d'autres : le développement des cultures énergétiques ne doit pas se traduire par une augmentation des rejets de matières actives dans le milieu.

La nouvelle redevance doit, dans mon esprit, être aussi un ferment de la relance des recherches et études sur ces questions et être un aiguillon du progrès en ce domaine.

Ce que j'attends, ce qu'attendent nos concitoyens, ce sont des résultats.

Comme je vous l'ai dit, je ne doute pas que l'agriculture raisonnée y contribue fortement. Mais peut-être aussi nous faut-il aller plus loin.

Depuis des millénaires, les agriculteurs se sont efforcés d'organiser l'espace et d'utiliser le monde vivant, animal et végétal, pour répondre aux besoins de la société.

L'agriculture utilise et entretient des paysages, des milieux, des races et des variétés qui sont le fruit d'une longue histoire de domestication de la nature, d'aménagement et d'utilisation du territoire.

A tel point que les formes de cette domestication, les races d'animaux ou les variétés de plantes, les paysages, sont restés pendant longtemps comme l'un des signes les plus visibles et les mieux reconnus de différenciation culturelle ; la marque de chaque culture.

Ces liens multiples et complexes entre la nature et l'agriculture se sont pour partie progressivement rompus ou bien se sont profondément transformés.

Les effets sur l'environnement que nous voyons encore sous nos yeux continuer à se produire apparaissent comme l'aboutissement et d'une certaine manière la sanction de ces mutations.

Elles ont apporté à nos sociétés des bénéfices considérables : sociaux, économiques, sanitaires, etc. Donc il n'est pas question de les remettre en cause.

Le prix qu'a payé l'environnement ne pouvait-il cependant en être réduit ?

En tout cas, l'une des questions centrale posée à l'agriculture est aujourd'hui d'apprendre davantage, mieux et plus vite à réduire ce prix.

Je vous suis reconnaissante d'avoir su initier et promouvoir une démarche, appelée à prendre toujours plus d'envergure, et dont j'attends qu'elle contribue fortement à nous réconcilier avec la nature.

Vous comprenez que ce que je vous souhaite le plus ardemment, c'est de réussir.

Sigles

AFSSA	Agence française de sécurité sanitaire des aliments
ALARM	Assessing LARge-scale environmental Risks for biodiversity with tested Methods
APCA	Assemblée permanente des chambres d'agriculture
CAD	Contrat d'agriculture durable
CEC	Capacité d'échange en cations
CNAFC	Confédération nationale des associations familiales catholiques.
CTE	Contrat territoriaux d'exploitation
CREN	Conservatoire régional des espaces naturels
CRPGE	Centre de ressources pastoralisme et gestion de l'espace
CNRS	Centre national de recherche scientifique
DOCOB	Document d'objectif
FAO	Food and agriculture organization
FARRE	Forum de l'agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement
FNAB	Fédération nationale des agriculteurs biologiques
FNCIVAM	Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
FWAG	Farming and wildlife advisory group
INRA	Institut national de la recherche agronomique
IPI	International pollinator initiative
LPO	Ligue de protection des oiseaux
MAE	Mesures agri-environnementales
MEDD	Ministère de l'écologie et du développement durable
MO	Matière organique
OMC	Organisation mondiale de commerce
ONIC	Office national interprofessionnel des céréales
ONCFS	Office national de la chasse et de la faune sauvage
OGM	Organisme génétiquement modifié
PAC	Politique agricole commune
PCRD	Programme communautaire de recherche et de développement
PNR	Parc naturel régional
SFEPM	Société française pour l'étude et la protection des mammifères
SNP	Single nucleotide polymorphism
TCS	Techniques culturales simplifiées
TGAP	Taxe générale sur les activités polluantes
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
ZNIEFF	Zone nationale d'intérêt écologique faunistique et floristique
ZPS	Zone de protection spéciale

Compte-rendu des 9^e rencontres de FARRE
Mercredi 11 janvier 2006

© FARRE 2006

Réalisation du compte rendu :

AVERTI
La rédaction par des experts

E-mail : contact@averti.fr
Téléphone : 03 20 13 02 02